CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

NOKIA ET SAMSUNG BAISSENT LEUR PRODUCTION EN 2009

Lire notre supplément téléphonie en pages 11, 12 et 13

Supplément téléphonie

ANNABA, REMOUS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DES DOUANES

LES CANDIDATS AUX CONCOURS D'OFFICIERS ET D'AGENTS PROTESTENT

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 532 Dimanche 7 décembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MIDI LIBRE SOUHAITE UNE BONNE FÊTE DE L'AID EL-ADHA À SES LECTEURS

LE CONSEIL DES MINISTRES L'ADOPTERA AUJOURD'HUI

LE PLAN D'ACTION SUR RAILS

Lire en page 3

NewPress

Publicité

MIDI LIBRE
N° 532 | Dimanche 7 décembre 2008

OXFORD BUSINESS GROUP BROSSE UN TABLEAU OPTIMISTE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

«De bonnes perspectives de développement»

Robert Tashima, directeur éditorialiste pour l'Afrique du Nord d'Oxford Business Group (OBG), estime que les principaux indicateurs macroéconomiques sont positifs dans la mesure où les réserves financières sont suffisantes pour sortir de la tempête économique.

PAR AMAR AOUIMER

«*La diversification de plus en plus importante de l'économie algérienne, notamment dans les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'habitat, ainsi que l'exploitation rationnelle des domaines pétrolier et minier, sont autant d'indices qui montrent les bonnes perspectives de développement économique en Algérie et son corollaire la croissance*», a notamment déclaré Robert Tashima, directeur éditorialiste pour l'Afrique du Nord d'Oxford Business Group (OBG), une firme londonienne spécialisée dans l'édition, la recherche et le consulting, au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Hilton.

Il estime que les principaux indicateurs macroéconomiques sont positifs dans la mesure où les réserves financières sont suffisantes pour sortir de la tempête économique et financière mondiale.

Affichant un optimisme ouvert, Tashima n'a pas dressé un aperçu apologétique de l'évolution économique algérienne, mais il situe le pays dans un environnement international favorable, notamment sa situation géostratégique. «La position de force de l'Algérie sur le plan régional et méditerranéen en raison de ses exportations d'hydrocarbures (pétrole et gaz) sans oublier les énormes potentialités existantes dans l'exploration du sud. Le programme d'investissement de 26 milliards de dollars concernant le développement et l'exploitation pétrolière est ambitieux.

Il a, par ailleurs, évoqué le budget inhérent au programme de développement allant de 2007 à 2011, les investissements dans les secteurs du tourisme et des technologies de l'information et de la communication pour montrer que les opportunités d'investissement ne font qu'attirer les hommes d'affaires étrangers. A propos de la concordance et de la fiabilité des chiffes et des statistiques relatives à l'analyse de l'économie algérienne, le conférencier a affirmé *«qu'il faut aller au-delà des chiffres et découvrir les tendances et les obstacles afin de détecter la dynamique quantifiant le taux de croissance, le produit intérieur brut et le taux de chômage. Il s'agit d'avoir une idée plus concrète et plus compréhensible. Nous cherchons des perspectives auprès des directeurs généraux, des responsables et des ministères pour comprendre quels sont les grands problèmes, les challenges et les avantages, car, il faut rendre nos conclusions à nos clients et nos abonnés»*.

Pour sa part, la directrice générale d'Oxford Business Group Algérie, Myriam Dahlab, co-conférencière, est apparue alerte et également optimiste quant au décollage économique de l'Algérie en soulignant que *«bien que les entreprises algériennes ne soient pas compétentes à 100 % et la plupart d'entre elles sont en phase de mise à niveau, elles ont néanmoins une volonté d'avancer. Par conséquent, il faut les écouter sachant qu'il y a des choses à faire, et l'Algérie a beaucoup changé ces dernières années»*.

Elle dira que l'Algérie possède suffisamment de ressources pour s'éloigner de la crise économique mondiale et du krach financier qui secoue actuellement les puissances économiques, sachant que le pays n'est pas ouvert au marché international. Abordant le système financier et boursier algérien encore embryonnaire, elle estime que l'essentiel consiste à changer les mentalités et donner du temps aux réformes. Mais les résultats vont se faire sentir.

Oxford Business Group a présenté la dernière édition de son rapport annuel sur l'Algérie intitulé ''The report : Emerging Algeria 2008'' qui rassemble un large éventail d'interviews de personnalités politiques et économiques algériennes (le Président Bouteflika, les ministres Medelci, Temmar, Djoudi, Khelil…). Ce document est considéré comme une source principale d'informations et de données utiles pour les investisseurs étrangers en Algérie.

Tashima estime que *«l'Algérie projette sérieusement de solidifier et diversifier les investissements et les dépenses dans les domaines clés, y compris les infrastructures publiques et l'éducation»*.

Dahlab ajoute que *«l'analyse en profondeur d'OBG offre un guide d'une valeur inestimable en ce qui concerne l'investissement en Algérie. Elle apporte également un descriptif des tendances et des dynamiques internes dans tous les secteurs économiques du pays»*.

Le rapport d'OBG sur l'Algérie est tiré à plus de 11.000 exemplaires.

A. A.

APRÈS LA PLUVIOSITÉ EXCEPTIONNELLE DU MOIS DE NOVEMBRE

LES BARRAGES REMPLIS À PLUS DE 48%

PAR HADDAD NOURYASMINE

Le taux de remplissage des 60 barrages que compte l'Algérie a atteint 48,48% à fin novembre 2008, contre 46,79% durant la même période de 2007 avec un écart de + 1,75 %, et seulement 38,85% en 2006 avec un écart de +9,5%, selon le ministère des Ressources en eau. Il faut dire que le mois dernier a été caractérisé par une série de perturbations météorologiques assez intenses se distinguant par des averses orageuses très marquées.

Ainsi la réserve totale de l'ensemble des barrages en exploitation est passée de 2,777 milliards de m³ au 31 octobre 2008 à 2,812 milliards de m³ au 30 novembre 2008, soit un stockage global de 35 millions de m³, sans compter les prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable (AEP), et aux besoins de l'industrie et de l'agriculture, précise le ministère des Ressources en eau dans un document.

Concernant la répartition du volume stocké à travers les régions du pays, les grandes pluies ont été enregistrées particulièrement sur la région Ouest et du Cheliff où la pluviométrie est dans l'ensemble excédentaire a atteint 349 millions de m³ contre 326 millions de m³ contre 2007. L'Ouest a enregistré 589 millions de m³ soit un taux de 58, 38%, contre 309 millions de m³ en 2008. Dans cette région, 7 barrages sur 13 sont remplis à plus de 50%. Le barrage de Djorf-Torba (Bechar, Sud Ouest), avec une capacité de 260 millions de m³, est à 100%, un grand bonheur pour la région qui souffre d'un grand manque d'eau. A l'Est du pays, elles sont de 1,318 milliard de m³ contre 1,324 en 2007. Pour le barrage de Beni-Haroun (Mila, est), dont la capacité est de 960 millions de m³, le taux de remplissage est à 54,08%, toujours selon le document du ministère.

Quant à la région Centre, les réserves sont de 556 millions de m³ contre 604 millions en 2007. Pour le barrage de Keddara (Wilaya de Boumerdes, Centre) qui est d'une capacité de plus de 142 millions de m³ et qui alimente notamment la capitale, le taux de remplissage est 75,22%. En ce qui concerne le barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou, Centre) d'une capacité de 181,80 millions de m3, le taux est de 78,88%, tandis que dans l'Est du pays, elles sont de 1,318 milliard de m³ contre 1,324 milliard en 2007.

Globalement, le ministère note que le cycle de reconstitution de la réserve observé durant les mois de septembre et octobre s'est poursuivi durant le mois de novembre. Durant cette période, la réserve des barrages s'est reconstituée à hauteur d'un volume de 318 millions de m³. Les précipitations enregistrées pendant cette période sont également importantes pour la reconstitution des nappes souterraines, souligne le ministère. Les barrages les plus importants du pays ont connu un bon apport hydrique.

H. N.

TRANSPORTS À LA VEILLE DE AID EL ADHA

HAUSSE VERTIGINEUSE DES TARIFS

PAR YAZID.BOULAOUCHE

Un flux extraordinaire des voyageurs était bien visible ces derniers jours au niveau de la gare routière du Caroubier à Alger et de la gare ferroviaire d'Agha ainsi que les stations de taxi.

Les citoyens qui se déplacent pour rejoindre leurs familles en cette occasion de l'Aïd el Adha, déplorent l'insuffisance des moyens de transport. Une opportunité qu'ont saisie au vol les transporteurs, notamment les taxieurs pour augmenter les prix. Des chauffeurs de taxi et des clandestins fixent des tarifs selon les destinations et souvent à la tête du client, encouragés par l'absence des services de contrôle au niveau des stations. Plusieurs dépassements ont enregistrés dans ce cadre et concernent différentes lignes notamment sur les moyen et long trajets.

La desserte Blida-Ain Oussara n'a pas échappé à cette donne immuable qui revient chaque année en même période. Cette année, le prix est plutôt salé pour les petites bourses qui empruntent ce moyen de locomotion pour rejoindre leurs familles en cette veille de jour de fête. Une augmentation de 100% et parfois plus, est constatée par les usagers qui n'ont pas manqué de dénoncer le diktat des transporteurs. Un citoyen de Ain Oussera (Djelfa), ulcéré par ces pratiques, fait ses petits comptes. « *Le tarif était à 250 DA, il y a quelques jours de cela, confie-t-il, mais aujourd'hui, samedi, il est à pas moins de 500 DA* », dit-il dépité.

Une saignée pour les smicards de cette région qui n'ont que le choix de subir ou de s'abstenir de se rendre au bled pour passer la fête de l'Aïd El Adha, entouré des leurs au grand bonheur des enfants. Les appels à la raison n'ont pas manqué du côté des organisations syndicales pour amener les chauffeurs à faire preuve de compassion à l'égard de leurs frères. M. Aït Brahim, représentant de la fédération des taxieurs a assuré que l'organisation qu'il dirige a lancé un appel à tous les chauffeurs de taxi des 48 wilayas, afin de se mobiliser et redoubler d'efforts en travaillant même la nuit, pour assurer le service.

Il a justifié l'augmentation des tarifs comme étant une taxe supplémentaire, rétribuant le chauffeur qui déploie un énorme sacrifice pour rendre service aux citoyens qui le sollicitent. Quant aux clandestins, qui disputent la clientèle aux taxieurs « légaux » il affirme que la Fédération des taxieurs n'a aucune autorité pour interdire aux clandestins d'entrer dans les stations de taxis et de proposer leurs services aux risques et périls des voyageurs car ils n'ont souscrit aucune police d'assurance à même de protéger les voyageurs en cas de survenue d'aléas au cours du trajet.

Cependant une consolation pour les voyageurs qui choisissent le train. Le tunnel de Lakhdaria sera enfin rouvert au trafic voyageurs à partir de demain jour de l'Aïd. Un peu tard pour ceux qui se déplacent vers l'Est du pays.

Y. B.

LE CONSEIL DES MINISTRES L'ADOPTERA AUJOURD'HUI

Le plan d'action du gouvernement sur rails

Moins d'un mois après sa nomination au poste de Premier ministre, Ahmed Ouyahia a finalisé son plan d'action qu'il soumettra aujourd'hui à l'appréciation du Conseil des ministres.

PAR A. SALAMA

Investi dans sa nouvelle mission le 15 novembre dernier, conformément aux nouvelles dispositions de la constitution, amendé par les parlementaires quelques jours auparavant, alors qu'il assumait jusque-là la charge de Chef du gouvernement, il a été chargé alors par Abdelaziz Bouteflika de présenter en conseil des ministres un plan d'action pour la mise en œuvre du programme du Président de la république. Depuis lors il a mobilisé l'ensemble de son staff pour être fin prêt dans les meilleurs délais. Pour ce faire, et dés le 18 novembre, Ouyahia a mis en place un groupe de travail avec pour instruction, la finalisation du plan d'action avant la fin du mois. Et, apparemment, c'est ce qui fut fait puisque le groupe de travail a été au rendez-vous. En effet, dimanche 30 novembre, Ahmed Ouyahia a réuni le gouvernement et ce dernier, après examen du document, l'a semble-t-il adopté. Semble-t-il car aucun communiqué de l'exécutif n'a été rendu public à l'issue de cette réunion. L'on sait seulement que ce plan d'action couvre la période qui précède l'élection presidentielle, prévue au mois d'avril 2009, soit donc quatre mois approximativement. Lors de la première réunion du Conseil des ministres après la nomination de Ouyahia au poste de Premier ministre, le 25 novembre, le Président de la république a donné quelques indications sur ce que devait être l'ossature du plan d'action. « *Le Président de la République a invité le gouvernement à redoubler d'efforts durant la période qui précède la prochaine élection presidentielle, afin de faire progresser encore davantage le processus de reconstruction nationale et de répondre ainsi aux attentes des citoyens* » li-t-on, ainsi dans le communiqué du Conseil de ministres. Et les attentes des citoyens tournent essentiellement autour de l'emploi et du logement. Dans le programme présidentiel, qui s'étale sur la periode 2005-2009, il a été explicitement prévu de créer deux millions d'emplois et la réalisation d'un million de logements. Qu'en est-il alors de ces promesses alors que l'échéance du scrutin présidentiel se profile de plus en plus à l'horizon ? Abdelaziz Bouteflika, dont tout porte à croire qu'il présentera sa candidature pour briguer un troisième mandat, bien qu'il n'ait soufflé mot jusqu'à présent, ne peut, à l'évidence, solliciter le suffrage des citoyens électeurs sans avoir un bilan positif à son compte. C'est donc à une véritable course contre la montre que sera soumis Ahmed Ouyahia appelé à mettre les bouchées doubles pour hâter le processus de réalisation de l'ensemble des projets dont certains, hélas, accusent des retards criants. Cela ne risque pas d'être une sinécure- le temps imparti est très court - mais Ahmed Ouyahia affectionne particulièrement les challenges et les défis. Ce plan d'action qui sera soumis au parlement, n'omettra sûrement pas d'évoquer les programmes réalisés depuis la mise en chantier de ce programme quinquennal. « *Le Parlement aura ainsi l'occasion de prendre connaissance des étapes franchies, ainsi que celle qui marqueront l'action du gouvernement durant les mois à venir* » relève le président de la république dans son intervention devant le conseil des ministres, avant de préciser que « *nul doute que le débat qui s'en suivra enfichera la démocratie pluraliste dans notre pays et permettra aussi au gouvernement de recueillir les avis pertinents des membres du Parlement et d'en tirer profit* ». Sur un autre plan il est aussi attendu du Premier ministre qu'il active le travail de la commission nationale chargée de la mise en œuvre des mesures de la charte pour la paix et la réconciliation nationale. Car le président de la république a pointé du doigt les lourdeurs bureaucratiques qui ont retardé les règlements de pas mal de dossiers. Ceci atteste, notent nombre d'observateurs, que Abdelaziz Bouteflika pourrait prendre de nouvelles mesures dans le cadre de la charte, conformément, d'ailleurs à son article 47 qui lui confère explicitement ce droit.

A. S.

OULD ABBES À PROPOS DE LA PRISE EN CHARGE DES HANDICAPÉS

«L'ALGÉRIE EST LEADER DANS LE MONDE ARABE»

PAR LAMIA BRAHIMI

L'Algérie laisse loin derrière elle beaucoup de pays arabes en matière de prise en charge des handicapés. C'est du moins ce qu'a déclaré hier Djamel Ould Abbes, ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté internationale à l'étranger. Ce responsable a avancé que l'Algérie peut être fière de tout ce qui est fait sur ce volet. A ce propos, M. Ould Abbes a énuméré certains des efforts fournis par le gouvernement et son département, notamment, pour l'insertion de ces personnes et la promotion de leurs droits à l'accès à l'instruction. Deux actions sont à louer à ce propos : l'introduction de l'Internet pour les non-voyants et l'imprimerie en ßraille. S'agissant de l'Internet des travaux sont en cours pour l'extension de cette fonction dans les différents établissements spécialisés dans la prise en charge des non voyants. L'outillage informatique offre la double option des messages sonores et d'un clavier en Braille pour leur permettre d'accéder à 80% des services Internet. « Envoyer des mails, télécharger, serfer, tout cela est possible avec cet outillage » a expliqué Samir, le responsable du programme de l'expansion de l'utilisation des outils en question, non voyant lui-même. L'impression en braille est aussi une initiative à saluer. Désormais, le problème des supports pédagogiques pour les différents paliers de l'enseignement ne se posera plus. « L'imprimerie assure l'impression de quantités suffisantes de manuels scolaires pour les différents établissements existants sur le territoire national » a affirmé le ministre. Quelque 500.000 livres sont imprimés annuellement. De ce fait, le problème de l'impression des sujets d'examen, le baccalauréat notamment, est définitivement résolu. Il est à noter que chaque élève devait se faire lire les sujets par une tierce personne. Il est clair qu'une telle situation n'est pas confortable ni pour l'enseignant ni pour l'élève. Sur un autre volet, M. ould Abbes a annoncé un nouveau prix initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en coordination avec la Ligue arabe. Il s'agit d'honorer annuellement un leader arabe qui s'est distingué par son travail pour la promotion des conditions des handicapés. Le ministre a, en outre rappelé que la loi sur la protection des personnes âgées sera présentée aujourd'hui même devant le conseil des ministres. Ladite loi une fois voté imposera des sanctions aux enfants qui expulsent leurs parents. Sur le même volet, M. Ould Abbes a souligné tout les efforts entrpris par son département pour consacrer les droits de toutes les franges fragiles de la société par des lois et des décrets adéquats. Plus d'une centaine ont été promulgués ces dix dernières années, à en croire ses propos.

L. B.

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

LE RCD RELANCE LA QUESTION

PAR S. BELHOCINE

La question de l'abolition de la mort revient au-devant de la scène. Le parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) fait pression activement pour l'abolition de cette peine. Ainsi une proposition de loi portant abolition de la peine de mort a été déposée, hier, sur le bureau de l'APN par Ali Brahimi, député RCD de la circonscription de Bouira.

Le RCD, qui détient 19 sièges sur les 390 sièges du Parlement, a été rejoint par la signature de deux députés du MEN, 1 du FNC, 1 du MJD et 1 du groupe des indépendants. Tout porte à croire que cette proposition de loi sera inscrite dans l'agenda des travaux de la chambre basse du Parlement au vu du nombre (24) des parlementaires qui se sont déclarés en faveur du projet de texte de loi.

Dans l'exposé des motifs présenté par le parti de Saïd Sadi, il est souligné que « *la peine de mort constitue une violation des droits fondamentaux de l'Homme que justifie mal l'argument, louable en soi, de protection absolue de la société* ».

Jusqu'à cette année, environ 300 sentences de mort ont été prononcées par des tribunaux à travers le pays. En 2007, l'Algérie a condamné 271 personnes à mort, la classant ainsi troisième sur la liste de 51 pays qui prononcent encore des peines de mort, selon Amnesty International.

La Chine était première sur la liste avec plus de 1.800 peines de mort, suivie du Pakistan avec plus de 307. En 2007, l'Algérie était le seul pays arabe à voter pour la résolution de l'ONU demandant un moratoire sur l'application de la peine de mort. Des voix se sont élevées pour dénoncer cette sentence extrême qui est selon le RCD « *l'une des rares dernières positions de retranchement d'une conception de la justice qui fait du châtiment d'un forfait une démarche vengeresse de la société* ». Farouk Ksentini, le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cnppdh), lui aussi, combat et s'oppose aux condamnations à la peine capitale qu'il a qualifiée d'*«absurde, cruelle et inutile»*.

La peine de mort, selon lui, « *n'a plus sa raison d'être dans le répertoire de la législation algérienne, d'autant qu'elle est à l'origine même du blocage actuel qui freine les formalités et les accords d'extradition que compte parapher l'Algérie avec d'autres pays* ». La peine capitale n'a pas été applicable depuis l'année 1993, souligne le texte du RCD, observant que « *quoique divers textes de sa législation consacrent la peine de mort, notre pays n'est pas, en dehors d'une très courte période et en comparaison d'autres Etats, celui qui a le plus recouru à cette solution judiciaire extrême* ».

Des dizaines de condamnés à la peine capitale croupissent, depuis des années, dans le couloir de la mort des établissements pénitentiaires du pays et leur sort demeure suspendu à une éventuelle abolition pure et simple de cette mesure. Il n'y a pas que la formation politique de Sadi qui a réclamé un débat sur cette question. Dans la déclaration la plus récente faite par une ONG sur la peine de mort, le président honoraire de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme, Abdennour Ali Yahia, a demandé un nouveau débat sur la question, estimant qu' « *avant de prendre une décision, il devrait y avoir une concertation entre les hommes de la justice et de la religion* ». Pour l'initiateur de la proposition de loi, Ali Brahimi, « *le prétendu effet dissuasif de cette sanction suprême, n'a, à ce jour, jamais été prouvé par aucune étude scientifique.*

Bien au contraire, les statistiques du phénomène inverse sont légion de par le monde ». Un argument que le député du RCD juge suffisant pour estimer qu'«*aujourd'hui, le temps, est venu pour l'Algérie d'harmoniser sa législation pénale avec le droit international en franchissant le dernier pas vers l'abolition de cette abominable sentence* ».

S. B.

MIDI LIBRE
N° 532 | Dimanche 7 décembre 2008

LES DÉBITS DE BOISSONS CLANDESTINS DANS LE COLLIMATEUR

150 personnes arrêtées et une trentaine d'établissements fermés

Alertés par la dégradation de l'environnement sécuritaire, les services de sécurité ont opéré, il y a quelques jours, des descentes simultanées dans plusieurs localités de la wilaya. Celles-ci se sont soldées par la fermeture de 30 débits de boissons clandestins et l'arrestation de 150 personnes.

PAR KAMEL LAKHDAR CHAOUCHE

Le phénomène de la prolifération des lieux de débauche dans la wilaya de Tizi ouzou a pris des proportions alarmantes. Les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer et les services de sécurité tardaient à intervenir. Depuis le départ de la gendarmerie en 2001, les citoyens révèlent que leur wilaya se trouve livrée aux réseaux de tous bords. Sur les lieux, l'on apprend qu'il ne se passe pas une journée sans qu'un nouveau lieu de débauche soit signalé. Les autorités locales ne cessent d'interpeller les autorités pour mettre un terme à cette situation. Alertés par la dégradation de l'environnement sécuritaire, les services de sécurité ont opéré, il y a quelques jours, des descentes simultanées dans plusieurs localités de la wilaya. Celles-ci se sont soldées par la fermeture de 30 débits de boissons clandestins et l'arrestation de 150 personnes dont la majorité sont des femmes venues de diverses régions du pays. Ces opérations visant l'éradication des lieux de débauches seront poursuivies, a-t-on appris de sources sécuritaires, jusqu'à leur éradication dans tout le territoire de la wilaya.

A ce sujet, il est à signaler que la première opération, lancée dans le cadre de la lutte contre la prolifération des lieux de débauche et autres débits de boisson clandestins, a été entamée le mois de mars dernier, dans la localité de Tademaït, sise à l'entrée ouest du chef lieu de la wilaya. Au cours de cette opération, les services de sécurité ont mobilisé, précise-t-on, quelque 50 éléments. Cette descente nocturne s'est soldée, signalons-le, par la fermeture de 06 débits de boissons clandestins. Ces derniers se trouvaient dans des coins isolés de la ville de Tademaït. Les services de sécurité ont arrêté les 06 propriétaires de ces lieux, avons-nous su. Outre les arrestations, les services de l'ordre ont, également, saisi toutes les caisses de boisson et tout le matériel trouvé sur les lieux.

Durant le mois d'octobre dernier, une autre opération similaire a été, notons-le, opérée par les éléments de la Gendarmerie nationale au niveau de la localité de Oued Aissi, sise à une quinzaine de kilomètre à l'est du chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Une localité qui compte, avons-nous remarqué sur place, une quinzaine de lieux de débauche. Durant cette opération, les forces de sécurité ont arrêté 35 personnes dont 15 femmes. Après avoir été présentées devant le tribunal de Larbaâ Nath Irathen, le juge d'instruction a retenu contre les mis en cause les chefs d'inculpation allant de l'exploitation illicite de débits de boisson à la création de lieux de débauche. Au cours du même mois, soit le 28 octobre dernier, la Brigade de recherche et l'investigation (B.R.I) de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a effectué une opération de contrôle dans la commune de Timizart Loghbar, limitrophe de Oued Aissi, où un lieu de commerce illicite de boissons alcoolisées a été ciblé. Cette action s'est soldée par l'arrestation de 8 personnes, dont 4 femmes et la saisie d'une importante quantité de boissons alcoolisées. Entre autres chefs d'inculpations retenus contre les mis en cause, il y a la création de lieu de débauche et prostitution, exploitation d'un débit de boissons alcoolisées sans autorisation et incitation à la débauche par la tentation. Deux jours plus tard, soit le 1er novembre dernier, dans la même localité, les éléments de la Brigade des recherches et investigations (BRI) ont procédé à l'arrestation de trois femmes et un gérant d'un commerce illicite de boissons alcoolisées. Toujours durant le mois de novembre dernier, 15 femmes de différentes régions du pays, ont été arrêtées par la gendarmerie d'Illoula Oumalou au cabaret de Boubhir (60 km à l'est de Tizi-Ouzou). Elles étaient inculpées pour prostitution et reconnues coupables par le parquet d'Azazga. Aussi, trois lieux de beuverie ont été fermés dans la daïra de Tigzirt par les éléments de la police judiciaire.

Par ailleurs, il est à signaler qu'au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, 80 personnes ont été mises sous mandat de dépôt pour création de lieux de débauche. Ces dernières ont été arrêtées par les services de la police générale et de la réglementation dans le cadre du suivi et de la gestion des commerces réglementés. A l'issue de cette opération, les unités de la police judiciaire de la wilaya de Tizi Ouzou ont procédé, soulignons-le, à la fermeture de 19 débits de boisson de différentes catégories et de 62 commerces, tous genres confondus, tandis que 34 demandes de fermeture ont été adressées à la wilaya.

K. L. C.

M. MOUSSA BELABAS, CHEF DE SÛRETÉ DE LA DAÏRA DE TIGZIRT

«Personne ne peut ou prétend être au-dessus de la loi»

Midi libre : A votre arrivée dans la daïra de Tigzirt, quel a été votre premier sentiment ?

M. Moussa Belabas : Quand je suis arrivé dans la daïra de Tigzirt, j'ai été surpris par le degré de la dégradation de l'état des lieux dans le domaine qui est le mien. La population délinquante est aussi nombreuse que celle qui pouvait se prévaloir d'être propre. Les citoyens de la région vivaient sous une terreur permanente. Des agressions, des vols de voitures, de commerces et le tapage nocturne étaient le lot quotidien des citoyens. Des débits de boissons illégaux et des lieux de débauche ont investis les lieux. Pire encore, les citoyens en famille ne pouvaient pas circuler aisément devant ces lieux mal famés. Ils ne savaient plus à quel saint se vouer. Franchement, le chef lieu de la daïra représentait aux citoyens un lieu à éviter. Les réseaux de délinquants avaient imposé leur loi. Les citoyens dignes étaient désarmés et n'avaient que le silence et la fuite vers des lieux sûrs devant cette dégradation généralisée. Aussi, les habitants et les commerçants de Tigzirt avaient organisé des marches et des sit-in pour dénoncer la dégradation de leur cadre de vie.

Comment aviez-vous procédé pour redonner à Tigzirt la place qui lui sied et éradiquer la délinquance ?

Je n'ai rien fait de spécial. J'ai appliqué la loi. D'abord, j'ai recensé toutes les zones investies par les délinquants. Ensuite, j'ai mis en œuvre un plan sécuritaire rigoureux pour éradiquer tous les fléaux qui constituaient une véritable plaie. J'ai commencé par la fermeture de tous les débits de boisson qui ne répondaient pas aux normes et n'obéissaient pas aux textes de loi. Pour réussir cette mission, j'étais ferme et intransigeant. J'ai mobilisé tous les moyens humains et matériels dont je disposais pour atteindre cet objectif. Nous avons travaillé jour et nuit.

Au bout de quelques jours, mes services ont fermé six débits de boissons illégaux et remis de l'ordre dans les autres lieux qui détenaient les autorisations administratives d'exploitation pour ne commercialiser que ce qui a été autorisé par la loi.

Outre ce travail, il faut dire qu'au cours des opérations de nettoyage des lieux, nous avons découvert la présence d'une centaine de filles, venues de plusieurs coins du pays.

Ces dernières travaillaient pour leur majorité dans les débits de boisson et certains hôtels.

Etiez-vous soutenu par les citoyens de la région ?

En effet, grâce au soutien indéfectible des citoyens de Tigzirt, que je salue au passage, j'ai pu faire mon travail et réussir ma mission. Nous étions tellement complémentaires et engagés à remettre de l'ordre qu'aucun obstacle n'a pu nous empêcher pour mener à bien notre tâche à terme. Aujourd'hui, Dieu merci, à Tigzirt, on peut circuler de jour comme de nuit sans qu'on soit agressé. Et pour preuve, il est à signaler que c'est pour la première fois, depuis une quinzaine d'années, que la dernière saison estivale s'est déroulée dans de parfaites conditions. Aucun incident n'a été enregistré. Même les visiteurs qui connaissaient Tigzirt, du moins à l'époque du règne des délinquants, ont été surpris par l'amélioration des conditions de sécurité dans les lieux.

K. L. C.

ANNABA, REMOUS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DES DOUANES

Les candidats au concours d'officiers et d'agents protestent

PAR RAFRAF M.

La décision de la direction de l'école des douanes d'Annaba d'arrêter la réception des dossiers de candidature, a provoqué un véritable tollé chez les candidats, lesquels ont aussitôt réagi bruyamment jeudi passé à travers un sit-in devant le siège de l'école. Ils accusent le directeur de l'établissement d'avoir violé le calendrier officiel publié par voie de presse et qu,i explicitement, fixe la date limite de dépôt des dossiers jusqu'au 6 décembre pour les candidats aux concours d'officiers de contrôle et d'agents des douanes. Ce qui a provoqué l'ire de dizaines de candidats qui ont pris d'assaut le portail de l'entrée principale de l'école.

Il a fallu l'intervention énergique des brigades de la gendarmerie appelées d'urgence pour rétablir l'ordre et calmer les esprits des protestataires. Selon des représentants de ces derniers, le directeur, pour des raisons équivoques, a unilatéralement et sans aviser personne, stoppé les dépôts 48h avant la date butoir affichée sur les murs de l'école et annoncée dans les placards publicitaires diffusés par la Direction générale des douanes «il y a anguille sous roche» s'insurgent-ils, sinon pourquoi cette brutale décision ?

Certains candidats ont déclaré à la gendarmerie que le directeur de l'école aurait menacé «les mécontents avec son arme de service». Accusation que le premier responsable refute catégoriquement. «Ce n'est pas vrai» s'est-il contenté de déclarer à la presse. En tout cas, les contestataires ne semblent pas prêts à lâcher prise, puisque jusqu'à hier après midi, ils continuaient à assiéger la direction de l'école, demandant à ce qu'une autorité leur confirme l'ouverture d'une enquête et l'annulation du concours pour non-respect d'engagements de la part de la direction de l'école.

R. M.

LE DOCTEUR RACHID HAMIDI AU *MIDI LIBRE*

«Une hausse des intoxications alimentaires est constatée les jours de l'Aïd»

L'Aid El Kebir sera célébré demain. Afin que cette fête se passe dans la joie et en toute sérénité pour tout le monde, le Docteur Rachid Hamidi nous livre de précieux conseils.

PAR OURIDA AIT ALI

Docteur Rachid Hamidi nutritionniste Ph/DR

Midi libre : La viande de mouton est-elle à proscrire pour les diabétiques ?

Non, la viande de mouton n'est pas proscrite pour le diabétique, seulement elle est déconseillée parce qu'elle contient beaucoup de matière grasse sauf si elle est consommée occasionnellement sans abus en choisissant les parties maigres.

Quelles sont les parties à choisir ou à éviter ?

Attention, surtout pour la goutte et le diabète qui sont des maladies métaboliques caractérisées sur le plan biologique par une hyperuricémie (augmentation de l'urée dans le sang) et sur le plan clinique par une arthrite aiguë passagère et une accumulation des dépôts uréiques dans l'organisme pour la goutte et l'hperglycémie qui se complique par l'augmentation du cholestérol et des triglycérides chez le diabétique. Donc, il faut éviter les abats, la charcuterie, les viandes grasses, les sauces gigot de mouton, faire attention aux brochettes d'abats ou plats cuisinés à base d'abats, comme le '"asbane", un gras double.

Les parties de viande de mouton autorisées en quantité limitée sont les viandes maigres (thorax, côtes) sans sauce, de préférence méchoui sans gras.

On a souvent assisté à des intoxications le jour de l'Aid, que conseillez-vous d'une manière générale aux consommateurs ?

C'est vrai qu'il y a une augmentation exponentielle de malades souffrant d'intoxications alimentaires dont la plupart présente des signes de toxi-infection. On relève également des diabétiques pour des cas d'hyperglycémie vu l'abus de sucreries. Toutefois, la prévention doit être de mise. Pour ce faire, il suffit de peu de choses et de quelques règles élémentaires pour éviter les principaux risques d'intoxication alimentaire. D'abord, en respectant la chaîne du froid, on peut prévenir beaucoup de dégâts. A tort, de nombreuses personnes attribuent au froid (ou au chaud) des qualités qu'il n'a pas. Il faut savoir qu'un plat ou un aliment contaminé mis au réfrigérateur ou au congélateur restera contaminé parce qu'on ne tue jamais une bactérie à 18 °C. Le germe est inhibé, mais non vaincu et, à la décongélation, il réapparaîtra. De même que, si certaines bactéries deviennent inertes, d'autres s'y développent remarquablement. La prévention nécessite, donc, des mesures à tous les stades de la chaîne alimentaire. Il s'agit aussi, de respecter les règles élémentaires d'hygiène en veillant à la propreté de la vaisselle et des mains comme il s'agi de conserver les aliments à l'écart les uns des autres pour éviter la contamination croisée ainsi que la prolifération des germes. Faire bien cuire les viandes se débarrasser des organes touches par des kystes ou autres. Ainsi, le lait entamé et rangé dans le réfrigérateur peut être débarrassé de ses escherichia, mais risque d'être envahi par les listérias. Il faut, donc, apprendre à stocker les aliments et ne jamais rompre la chaîne du froid ni décongeler à température ambiante, mais procéder par étapes et mettre le produit dans la partie basse du réfrigérateur plusieurs heures à l'avance ou au micro-ondes. Il est également conseillé de se munir d'un sac isotherme et ne jamais recongeler un produit décongelé. Il faut savoir aussi que l'eau de lavage des légumes est principalement responsable d'intoxication lorsqu'elle est polluée. On y trouve surtout des listérias qui se propagent sur la salade ou d'autres légumes ayant séjourné dans une eau infectée. Mieux vaut donc les manger cuits ou les nettoyer avec une eau très peu javellisée. Enfin, certains microbes, présents dans les légumes et les fruits, aimant le froid, sont, partant, capables de se développer même au réfrigérateur, provoquant ainsi des troubles digestifs divers. Il est donc important de laver, avec beaucoup de précaution, tous les aliments qui seront consommés crus et de ne préparer les crudités qu'au dernier moment, notamment les carottes rapées et autres légumes que l'on détaille. Quant aux fruits, mieux vaut opter pour ceux ayant une peau que l'on aura préalablement pelée avant de les consommer.

Pouvez-vous nous donner quelques conseils sur le kyste hydatique ?

Le kyste hydatique est une anthropozoonose, c'est-à-dire une maladie pouvant toucher aussi bien l'animal (chien, mouton, etc.) que l'homme. Cela est dû à un parasite : L'Echinococcus granuslosus.

La maladie est fréquente en Algérie et d'après les registres des services de chirurgie viscérale, le kyste hydatique est responsable chaque année de près de 2.000 cas opérés, encore que les chiffres sont sous-estimés du fait de la non-déclaration de nombreux cas.

Le cycle du kyste hydatique se fait entre les canidés (le chien) et certains bovins (le mouton). On considère que le chien est l'hôte définitif de ce parasite et le mouton comme hôte intermédiaire. L'hôte définitif (le chien) se contamine par ingestion de l'hydatide (forme larvaire du parasite) présente dans divers organes de l'hôte intermédiaireet se niche dans les viscères de mouton infectés (poumon, foie, etc.), éléminés dans la nature après sacrifice du mouton. L'hôte intermédiaire (le mouton) est contaminé par ingestion d'oeufs embryonnés (embryophores du parasite) éliminées dans le milieu extérieur par les taenias présents dans le tube digestif des canidés. Ainsi, le cycle se perpétue entre canidés et bovins.

Comment l'homme s'infecte-t-il?

Contrairement à certaines fausses idées reçues, même parmi certains étudiants en médecine, l'homme ne s'infecte pas par la consommation de viscères d'ovins infectés (poumon, foie, etc.). Ceux-ci contiennent en fait, la forme larvaire du parasite qui est infectante pour les canidés (le chien), et non pas pour l'homme.

L'homme, encore dit "hôte accidentelle", se contamine plutôt par ingestion d'embryophores (oeufs sans coque externe) recueillis sur le pelage du chien ou de façon indirecte à partir d'aliments souillés par des fèces du chien infesté.

Quelle mesure prophylactique à prendre à cette occasion ?

Si l'homme ne s'infecte pas par la consommation de viscères infectés par le parasite, il peut s'infecter indirectement, en éliminant des viscères infectés dans la nature, car consommés par le chien, ces viscères infectés peuvent être responsables d'infection de canidés et par conséquent, la pérénisation de cette parasitose, qui pourrait ensuite atteindre l'homme à travers les facteurs exposés plus haut.

De ce fait, pour éviter la contamination par cette maladie, à l'occasion du sacrifice des moutons, il convient de ne pas éliminer les organes infestés ou suspectés de l'être, dans la nature, ni dans les décharges publiques (ils seront facilement repérés par les chiens, vu leur puissant sens de l'odorat), mais de saisir et détruire les viscères infestés, ou les enterrer à une profondeur suffisante. Cela demande un effort certes, mais préserver la santé de l'être humain est aussi une attitude positive et un devoir de tout musulman, célébrant le rituel millénaire du prophète Ibrahim El Khalil.

Propos recueillis par O. A. A.

GHARDAIA, OLÉICULTURE

Plus de 7.800 qx d'olives de table attendus

Une récolte de plus de 7.800 quintaux d'olives de table de type "Chemllel" et "Sigoise" est attendue à Ghardaïa dans le cadre de la campagne qui sera lancée prochainement dans la wilaya. La superficie réservée à l'oléiculture est en "constante évolution" dans cette wilaya du Sud où elle représente 3,23 % de la surface agricole utile (SAU) qui est de 26.519 hectares. L'adaptation facile de la culture de l'olivier au climat des zones arides a incité de nombreux agriculteurs de Ghardaïa à lui consacrer des parcelles pour l'intensification de l'oléiculture, notamment dans les localités de Guerrara et El Meneâa, selon la même source qui a fait savoir que la superficie consacrée à ce type d'arboriculture est de plus de 857 ha, soit plus de 189.000 arbres dont 43.200 déjà productifs. Les services de la DSA projettent d'atteindre, à l'horizon 2013, une superficie de plus de 1.500 hectares, soit 300.000 oliviers avec la création de nombreux postes d'emplois. La pratique de l'oléiculture peut être étendue à l'ensemble des localités de Ghardaïa, a estimé le DSA pour qui les expériences menées avec succès dans certaines wilayas du Sud, notamment à El Oued, encouragent cette option. 800 postes d'emploi dont 400 permanents ont été générés par cette filière à Ghardaïa.

BEN ALLAL

LES CITOYENS ESPÈRENT DES LENDEMAINS MEILLEURS

L'espoir renaît avec le retour des habitants des trois régions qui ont beaucoup souffert lors de la décennie noire.

PAR EL MILIANI

La commune de Ben Allal (ex-Levacher), située à 9 km de Miliana et 10 km du chef-lieu de la wilaya compte aujourd'hui 9.500 habitants et comprend plusieurs régions, à savoir Bou-hdoud, El Merdja, Sidi Medjahed, Bedrahi, Kaïni, fraction Bouziane et Aïn Karma. L'espoir renaît avec le retour des habitants des trois régions qui ont beaucoup souffert lors de la décennie noire : Taourit, Cheraga et Tiziouine.

Les méfaits des hordes terroristes ont laissé des marques d'horreur : 101 personnes égorgées à Oued El Haad, 10 monitrices du centre des handicapés de Sidi Medjahed tuées. Nous avons pris langue avec M. Mellouka, président de l'APC qui a bien voulu nous accorder un entretien.

Midi Libre : Quelles sont les ressources de votre commune ?

M. Mellouka : Notre région est essentiellement agricole et la campagne de plantation d'arbre fruitiers a permis d'utiliser plus de 100 hectares de terres cultivables. La région montagneuse de Sidi Medjahed a bénéficié de 10.000 plants de cerisiers e d'amandier. La région de Bouhdoud a reçu 8.000 plants d'oliviers et pour El Merdja 5.000 hectares sont laissés pour la céréalculture. Pour l'irrigation, l'aide de la direction de l'agriculture a été appréciable puisque 50 puits et 40 bassins de retenue d'eau ont été retenus. Un autre projet est à l'étude et va permettre avec le concours de la wilaya de bénéficier de trois sondes pour alimenter correctement la ville de Ben Allel et la zone de Sidi Medjahed.

Il y a certes quelques initiatives louables, mais insuffisantes surtout pour la population juvénile qui espère un emploi stable. Ici, il y a une cinquantaine d'éleveurs pour les poules pondeuses et une trentaine dans le domaine de l'apiculture. Les régions de Bouhdoud et d'El Merdja peuvent devenir des zones importantes pour la commercialisation de l'huile d'olive d'excellente qualité.

Et concernant le logement ?

Plus de 280 logements ont été attribués et le programme de l'OPGI qui prévoit la construction de 1.100 logements a été retenu.

Qu'en est-il pour l'éducation, la santé et les activités sportives ?

Les activités pour les jeunes se résument dans la réalisation d'un stade communal, une salle de boxe, une maison de jeunes, une école de formation professionnelle avec plusieurs sections : broderie, couture, soudure et mécanique, une grande bibliothèque inaugurée, il y a deux semaines, à Bouhdoud. Pour la couverture sanitaire, la commune dispose d'une clinique et l'encadrement est assuré par un médecin, un dentiste, une sage-femme et quatre dans le corps du personnel paramédical.

La couverture est aussi assurée à Sidi Medjahed et Bouhdoud avec le fonctionnement de deux dispensaires.

Nous manquons de salles d'urgence et les citoyens doivent se débrouiller pour rallier Miliana ou Aïn Defla. Quant à l'éducation, Ben-Allel compte six écoles, deux CEM de 1.100 élèves et neuf cantines pour 900 élèves. Cependant, le transport reste insuffisant car, actuellement, la commune possède à peine trois3 bus pour Bouhdoud, Sidi Medjahed et vers Aïn Defla.

Et pour le chômage, pensez-vous qu'il est assez élevé ?

Vous abordez un point très sensible. Les unités industrielles sont inexistantes. Les jeunes sont contraints de rejoindre les régions riches pour travailler dans la cueillette des olives, la récole de la pomme de terre à Djelida. Pour l'emploi de jeunes, la commune a été destinataire de 39 places pour 2500 demandes.

Quels sont vos souhaits ?

L'installation d'une unité de concassage, des aides accrues pour encourager l'apiculture et la commercialisation de l'huile d'olive, l'implantation d'unités de limonade (l'eau est excellente) donneraient plus d'élan à notre commune.

E. M.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET
DAIRA DE RAHOUIA
COMMUNE DE GUERTOUFA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n°03/301 du 07/10/2008 le président de l'assemblée populaire communale de Guertoufa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert n°02/2008 portant les projets suivants :

-Réalisation de voirie lotissement 80 lots.
-Réalisation des travaux d'aménagement cité Chahid Khelil Ahmed
-Réalisation d'aménagement divers quartiers

publié dans les quotidiens nationaux *El Adjoua* en date du 07/10/2008 sous le n°736503 en langue nationale et *Midi Libre* en date du 07/10/2008 sous le n°736503 en langue française. Après étude et examen des offres par la commission d'évaluation des offres, les opérations sont attribuées provisoirement aux entreprises suivantes :

Intitulé de l'opération	Désignation de l'entreprise	Montant en TTC (DA)	Délais	Points	Critères de choix
Réalisation de voirie lotissement 80 lots	Opération infructueuse				
Réalisation des travaux d'aménagement cité chahid Khelil Ahmed	Ben Ferhat Abdelhakim	5.923.710,00	50 jours	27	moins disant
Réalisation d'aménagement divers quartiers					
Lot voirie	Opération infructueuse				
Lot aménagement	Ben Ferhat Abdelhakim	2.735.460,00	30 jours	33	moins disant
Lot éclairage public	Chaabi Djamel	1.088.100,00	18 jours	36	moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Guertoufa dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n°03/301 du 11/09/2003.
Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Le P/APC

Midi Libre N° 532 Dimanche 7 décembre 2008 - ANEP 745 024

BÉJAIA, AUTONOMIE FISCALE ET FINANCIÈRE

Pour une bonne gouvernance

L'autonomie financière et fiscale des collectivités locales a polarisé les travaux d'un colloque national organisé jeudi à Béjaïa sur le thème "les collectivités territoriales et les impératifs de bonne gouvernance". Partant de l'idée selon laquelle "l'argent est le nerf de la guerre", les participants, constitués d'universitaires et d'élus, en ont fait un élément capital pour mettre en œuvre les évolutions institutionnelles envisagées dans le cadre de la réforme de l'Etat. Placées en première ligne pour satisfaire les besoins collectifs, d'aucuns ont jugé que les collectivités territoriales butent paradoxalement sur un système fiscal figé qui réduit fortement leur volonté d'aller vers des améliorations tangibles. Il est expliqué à ce titre que "la faiblesse des ressources locales ne confère pas aux élus une véritable responsabilité financière, d'autant qu'en parallèle les dotations de l'Etat, bien qu'en nette accroissement, n'assurent pas la fonction de péréquation espérée", selon le professeur Bouda, de l''université de Béjaïa. Il a prôné, ce faisant, une "parade" privilégiant, dans un esprit de bonne gouvernance, l'instauration d'un "régime financier et fiscal qui garantit un niveau de service public appréciable". Cette rencontre ambitionne, à "livrer au débat les contours d'un processus fiable et viable, qui soit en mesure de constituer un projet partagé".

MILA, MERCURIALE

Des prix à donner le frisson

C'est entré dans les mœurs, à chaque célébration de fête religieuse, les commerçants spéculent sur tous les produits, et les fruits et légumes ainsi que la viande n'y échappent. Les prix s'envolent et tant pis pour le consommateur.

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Billal B. Midi Libre

Les augmentations conjoncturelles, sauvages, infondées faisant partie de notre culture commerciale, les marchands de légumes profitent de la fête de l'Aïd El Adha pour quadrupler les prix sans que personne trouve à redire. Les petites gens lèvent les bras au ciel et appellent à la clémence de Dieu car celle des hommes a disparu depuis déjà bien longtemps. Questionnés sur ces hausses, le détaillant, le grossiste, et le fellah s'accusent mutuellement et se rejettent la balle.

Et dans toute l'histoire, la victime n'est autre que le consommateur, cet éternel dindon de la farce. Mais que peut-il bien faire quand ceux censés le protéger sont absents.

La tomate, la courgette, le poivron, l'artichaut, l'aubergine, ces légumes servant à la préparation et à la garniture des plats traditionnels que sont le couscous, la chekhchoukha, la trida, le f'tir mais aussi la dolma, sont cédés successivement à 120 DA, 100 DA, 140 DA, 120 DA et 100 DA, des prix à faire dresser les cheveux sur la tête.

Les fruits n'ont pas connu une hausse notable comparativement aux légumes. Et nul n'ignore que leurs prix atteindront les cimes les 1er et 2e jour de l'Aïd, c'est la coutume car nous les offrons en «présents» lors de nos visites aux poches et amis, et les marchands le savent.

Z. A.

MILA

Acquisition de chasses-neige

Le parc des travaux publics de Mila, une zone régulièrement sujette à des chutes de neige, vient de se renforcer par la réception de deux chasses-neige, a indiqué le directeur du secteur dans la wilaya. L'acquisition de ces deux chasses-neige constitue un renforcement "très précieux" des moyens d'intervention de la wilaya, en particulier dans sa zone nord où des chutes de neige sont enregistrées chaque hiver, provoquant souvent des perturbations de la circulation routière, ainsi que l'isolement des populations des zones montagneuses, a ajouté le même responsable soulignant que la wilaya bénéficiera "prochainement" d'un rétrochargeur.

ANNABA, ILS ATTIRENT LA FOULE

Combats de béliers

PAR AMAR AÏT BARA

L'achat de grands moutons pendant l'Aïd El Adha a été inculqué dans les mœurs des Annabis d'une manière démesurée. Même certaines familles modestes, pour en mettre plein la vue aux voisins, se permettent d'acheter ces béliers à un prix exhorbitant variant entre 60.000 et 100.000 DA et ceci dans le but d'organiser des paris sur les combats. Ainsi et à l'approche de l'Aïd El Adha, des combats de béliers sont organisés à Annaba une ville qui a hérité de cette pratique depuis fort longtemps. Ces combats de béliers, passe-temps favori des jeunes, sont organisés dans les quartiers populaires de Annaba tels que Didouche-Mourad, 8 Mai 45, El M'haffeur, la cité Auzas et ils attirent la grande foule. Les arènes qui abritent ces combats sont les placettes publiques. Des paris sont effectués et des sommes importantes sont misées. Il est parfois évoqué le côté illicite de cette pratique, mais cela n'empêche pas les gens d'y assister.

A. A. B.

UN AÏD EL ADHA SANS KYSTE HYDATIQUE

30 vétérinaires mobilisés

La direction des services agricoles (DSA Annaba) a mobilisé environ 30 docteurs vétérinaires dont 10 au niveau de la commune de Annaba, dans le but d'assurer un contôle vétérinaire continu et rigoureux aux points de vente du cheptel à travers les 12 communes. Toutes les bêtes sont examinées et les vendeurs sont sommés de présenter des certificats sanitaires de leur cheptel. Le contrôle en question se poursuivra jusqu'au jour de l'Aïd. Une pemanence vétérinaire sera assurée dans toutes les communes de la wilaya, même les plus lointaines, à savoir Ain Berda, Berrahal, Chetaibi, et Seraidi. Grâce à cette opération, les Annabis passeront, à n'en pas douter, un Aïd El Adha «sans kyste hydatique».

A. A. B.

TEBESSA

Redevances Sonelgaz

Les redevances de consommation de l'électricité dues à l'entreprise SONELGAZ dans la wilaya de Tébessa sont évaluées pour cette année, à 370 millions de DA, a indiqué le responsable du centre régional de l'entreprise. Selon la même source, 200 millions DA sont détenus par l'administration et les entreprises publiques et le reste sont l"apanage de particuliers dont le nombre se situe entre 30.000 et 40.000 abonnés, a précisé la même source, rappelant que la wilaya de Tébessa compte plus de 110.000 abonnés au réseau.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Energie et des Mines
Wilaya de M'sila
Direction des mines et de l'industrie

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11/09/2003, portant réglementation des marchés publics, la Direction des mines et de l'industrie de la wilaya de M'sila informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°01/2008 paru dans les quotidiens nationaux «El Hiwar» du 03/09/2008 et «Midi Libre» du 03/09/2008, relatif à la construction du siège de l'Office national de la métrologie légale - M'sila, que cet avis d'appel d'offres est déclaré infructueux.
La date limite de dépôt des recours est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Midi Libre N° 532 Dimanche 7 décembre 2008 - ANEP 745 034

Editorial

L'AÏD D'ABORD !

PAR SAID BOUCETTA

Le pétrole a franchi la barre des 40 dollars dans le mauvais sens et les experts mettent en garde contre l'absence de plancher à moyen terme. Plus prosaïquement, il n'existe pas de facteurs économiques objectifs susceptibles de retenir les cours de l'or noir qui de dégringolade en dégringolade se rapprochent dangereusement du prix de référence de la loi de finances 2009. Mais la catastrophe bien qu'annoncée comme irrémédiable un jour ou l'autre, les Algériens, dirigeants en tête, vaquent à leurs occupations, pensant sans doute que 2012 ou 2015, ce n'est pas demain.
Demain c'est l'Aïd El Adha. C'est autrement plus immédiat et fait donc l'objet de l'attention des Algériens et notamment des citoyens moyens. Ces derniers n'ont d'yeux que pour ces milliers d'ovins qui ont envahi les grandes villes du pays. Inutile de dire que le fameux communiqué des pouvoirs publics interdisant la vente des moutons aux abords de la villes n'a pas été respecté. Mais ce n'est pas le plus important. Ce qui retient l'attention, par contre, c'est sans doute l'admiration que peut susciter l'attitude des Algériens face à la crise économique qui a fait plomber la consommation dans le reste du monde. Chez-nous, c'est tout le contraire. Les ovins s'écoulent comme de petits pains et les prix des fruits et légumes suivent une courbe ascendante à mesure qu'approche le jour J. N'importe quel économiste dirait que la santé économique du pays est des plus bonnes au regard des indices de consommation.
L'Algérie se porte donc comme un charme au moment où des millions de travailleurs perdent leurs emplois. Mais cette image idyllique est, bien entendu, fausse. L'économie nationale n'est peut être pas plus mal qu'il y a quelques semaines, mais elle n'est guère meilleure. L'Algérie dépend toujours, à plus de 98%, de la manne pétrolière pour son fonctionnement. L'impression de «l'île épargnée par la tempête dans un monde en furie », que dégage présentement l'Algérie est trompeuse. Le problème c'est que les citoyens et même les responsables du pays semblent décidés à ne pas voir plus loin que le bout de leurs nez.
Pour l'heure, l'essentiel est de passer un bon Aïd El Adha. Le principal souci est de maintenir la tradition et, dans cette tradition, il y a l'incontournable chanson du premier jour de l'Aïd, interprétée par le défunt Abdelkrim Dali. Mais pour cela, on peut faire confiance aux responsables de l'ENTV. Ils y ont toujours veillé. Quant à la crise, on a tout le temps d'en parler après la fête. Car après la fête, on se gratte la tête.

S. B.

« L'économie nationale n'est peut être pas plus mal qu'il y a quelques semaines, mais elle n'est guère meilleure. L'Algérie dépend toujours, à plus de 98%, de la manne pétrolière pour son fonctionnement. L'impression de «*l'île épargnée par la tempête dans un monde en furie* », que dégage présentement l'Algérie est trompeuse. »

MIDI Quotidien national d'information

Directeur de la publication Gérant :
Réda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédacteur en chef :
Said Boucetta
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax :
021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :**
031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :**
Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse :
12, rue de la Victoire 16106

Rostomia, Alger
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

PÈLERINAGE DES LIEUX SAINTS

Des centaines de milliers de pèlerins commencent le hajj de La Mecque

Des centaines de milliers de pèlerins ont commencé samedi dès les premières heures à affluer vers la vallée de Mina près de la Mecque où ils devraient passer une journée de prière et de recueillement marquant le début des rituels du hajj.

D. R.

PAR HANIA MALAWANI

Sous un soleil relativement doux, les pèlerins portant l'Ihram blanc (deux pièces de tissu non cousues couvrant le corps), sillonnaient à pied ou en bus les dix kilomètres qui séparent la Ville Sainte de la vallée de Mina. Les autoriés saoudiennes ont annoncé officellement que quelque 1,7 million de fidèles étrangers participaient cette année au hajj. Le nombre total de pélerins, saoudiens et résidents du royaume inclus, pourrait atteindre les trois millions, selon la presse locale. Les processions d'hommes et de femmes regroupés par nationalité ou par langue descendaient vers la vallée sous l'oeil vigilant du personnel de sécurité. Le gouvernement saoudien a mobilisé quelque 100.000 hommes pour assurer le bon déroulement du hajj. Selon l'agence de presse officelle saoudienne SPA, *«les foules s'avançaient sans problème et de manière fluide vers Mina»*. La vallée est recouverte de centaines de tentes blanches destinées à abriter les pèlerins à la veille du point culminat du hajj, la prière sur le mont Arafat, dimanche. Des dizaines d'hopitaux de campagne ont été installés sur le chemin et de l'eau potable est offerte gratuitement, selon SPA. Ceux-ci chantaient «Labbayka Allhaoumma Labbayk» (nous répondons à Ton appel, Ô Dieu), une phrase que les fidèles récitent en choeur tout au long du hajj pour affirmer leur obéissance à la volonté divine. Des hélicoptères S-92 équipés de systèmes techniques ultra-modernes, dont des instruments de vision nocture, sillonnaient les airs. Mis à la disposition des forces saoudiennes pour la première fois dans l'histoire du hajj, ces appareils doivent contribuer à assurer la sécurité du rassemblement annuel énorme à la merci de bousculades et incendies, mais aussi menacé par terrorisme dont le royaume a souffert pendant des années. *«Le terrorisme n'est pas fini. Il court toujours»*, avait dit vendredi le prince Nayef Ben Abdel Aziz, ministre de l'Intérieur, à la presse, ajoutant toutefois: *«Nous n'avons aucune information* (sur une menace d'attentat), *mais nous devons nous y préparer pour ne pas être pris de court»*. Dimanche à l'aube, les pèlerins se dirigeront vers le mont Arafat, appelé aussi Mont de la Miséricorde. En haut de cette colline, ils resteront longtemps prier et à implorer le pardon de Dieu. L'attente des pèlerins au sommet symbolise l'attente du Jugement dernier et constitue le temps fort du hajj.

« *Des hélicoptères S-92 équipés de systèmes techniques ultra-modernes, dont des instruments de vision nocture, sillonnaient les airs. Mis à la disposition des forces saoudiennes pour la première fois dans l'histoire du hajj, ces appareils doivent contribuer à assurer la sécurité du rassemblement annuel énorme à la merci de bousculades et incendies, mais aussi menacé par terrorisme.* »

Les fidèles reviendront ensuite à Mina pour immoler un animal, généralement un mouton, en souvenir du sacrifice que faillit accomplir Abraham en voulant sacrifier son fils sur ordre de Dieu. Ce rituel marque le début de la fête d'Al-Adha (le Sacrifice), qui sera célébrée cette année lundi. Ils passeront deux autres journées à Mina pour le rite final, la lapidation de Satan, qui consiste à lancer 21 cailloux sur chacune des trois stèles symbolisant le diable, transformées ces dernières années en trois blocs de béton hauts d'environ 25 mètres. Les rituels de la lapidation ont été le cadre de plusieurs bousculades meurtrières qui avaient fait 364 morts en 2006, 251 en 2004 et 1.426 en 1990. Pour prévenir de nouvelles bousculades à Mina, les autorités ont fait construire sur le site des ponts à trois niveaux. Le rituel de la lapidation terminé, les fidèles doivent se rendre à la Grande Mosquée de La Mecque pour un «tour d'adieu» à la Kaaba, édifice cubique dans lequel est incrustée la Pierre noire, relique sacrée des musulmans. Le hajj est l'un des cinq piliers de l'islam que tout musulman, selon le Coran, se doit de faire au moins une fois dans sa vie s'il en a les moyens.

H. M. (AFP)

A LA FILMATHÈQUE MOHAMED-ZINET

1968 sous l'œil des caméras

Prochainement, quatre films prestigieux vont être projetés à la filmathèque Zinet sous l'intitulé «68 au cinéma». Les spectateurs pourront, notamment, y redécouvrir «Festival panafricain d'Alger», de l'Américain William Klein. Des productions qui ressuscitent une période où Alger était la Mecque des révolutionnaires et où un vent de liberté soufflait sur le monde.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Les générations qui ont eu le bonheur d'assister au Premier festival panafricain de 1969 à Alger et qui ont pleuré la disparition de l'étoile qui a fait vibrer leurs racines vont pouvoir revoir Miriam Makeba au firmament de sa splendeur et les Black Panthers à Alger. Programmé le 15 décembre à 18 heures, le documentaire, produit par l'ONCIC et réalisé par le photographe, artiste peintre et cinéaste américain William Klein, est une œuvre dont la valeur historique est attestée. Diverses équipes ont tourné de nombreuses prises de vue, articulées par l'artiste connu pour son soutien aux causes justes, dont le combat des Noirs américains dont il était l'ami. Le samedi 13, même salle et même heure, c'est le célèbre *«68»* de Patrick Rotman qui sera à l'écran. Le film fait voyager les spectateurs des rues de Paris à celles de Saïgon, Washington, Mexico et Prague durant l'année 1968. Sur des musiques de Jimmy Hendrix, Janis Joplin et Joan Baez, le documentaire revisite ce tournant historique porteur d'espoirs et de désillusions. Le troisième film, projeté le mardi 16 décembre, sera *«La sixième face du Pentagone»* de Chris Marker. Ce documentaire de 27 minutes a été tourné lors de la marche contre la guerre au Viet-Nam. Les manifestants se dirigent vers le Pentagone et la caméra les suit. Un film qui interroge la société américaine et l'opinion internationale. Le même soir, les spectateurs pourront apprécier *«L'an I»* de Gébé et Jacques Doillon, une fiction de 90 minutes. Coréalisée par Alain Resnais et Jean Rouch, il s'agit d'une adaptation de la bande dessinée *«L'an I»* de Gébé. A la question *«Peut-on changer le monde ?»*, les humains répondent par un oui enthousiaste. Le mot d'ordre *«On arrête tout !»* est censé donner un nouveau point de départ à l'humanité. Toutes les inventions humaines sont remises en question. Ces quatre projections suivies de débats promettent de riches échanges sur des questions qui sont toujours d'actualité. **K. T.**

LE 5E COLLOQUE INTERNATIONAL, «SOUFISME, CULTURE ET MUSIQUE» ORGANISÉ À TIZI-OUZOU

Mysticisme et chevalerie

La 5e édition du Colloque international "Soufisme, culture et musique" se tiendra, du 14 au 17 décembre courant, à la maison de la culture Mouloud-Mameri à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, vendredi, auprès des organisateurs. Initié par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), ce colloque abordera cette année le thème de *"la chevalerie spirituelle dans l'ordre rahmani"*, selon le CNRPAH sur son site internet.

Le colloque verra la participation d'une cinquantaine d'éminents chercheurs nationaux et internationaux venant, notamment, des pays musulmans comme la Turquie, l'Iran, le Sénégal, l'Albanie, l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan, du Maghreb, d'Europe et d'Asie dont la Chine et l'Inde. Il est attendu, comme durant les quatre précédentes éditions organisées à Mostaganem, Tlemcen, Béjaïa et Alger, sous l'égide du ministère de la Culture, la participation de troupes de chant soufi locales, nationales et internationales qui vont agrémenter les veillées spirituelles de cette manifestation culturelle que connaîtra la ville de Tizi-Ouzou. Selon le président du Comité scientifique de coordination du colloque, le Dr Zaïm Khenchelaoui, le thème choisi pour cette édition portera sur l'apport de la chevalerie spirituelle à l'éclosion du mouvement de libération nationale notamment en Kabylie qui, dès 1830, devint le foyer de multiples révoltes consécutives à l'invasion de l'Algérie par les troupes françaises. Seront également abordés d'autres

aspects mystiques inhérents à l'expérience visionnaire en islam qui caractérise *"la religiosité spécifique à cette région fidèle, connue pour être un terroir historique de zaouïas, de sanctuaires maraboutiques, de séminaires coraniques et pour avoir su tenir bien haut la bannière de sainteté frappée de l'étoile et du croissant"*, a ajouté le Dr Khenchelaoui. Il a estimé, dans sa présentation, que la problématique que débattra le Colloque universaliste du monde devient aujourd'hui, d'une importance vitale, au moment même où nos sociétés sont confrontées aux fléaux liés à la mondialisation sauvage et au choc des civilisations qui en résulte. *"Ce colloque ouvre, donc, à la science et à la société la possibilité de comprendre notre passé et de participer à l'immense entreprise de reconquête de notre avenir et de réconciliation avec notre présent dans un esprit de dialogue, de tolérance et d'ouverture"*, a ajouté le Dr Khenchelaoui. Il a tenu à rappeler qu'en islam, *"la notion de sainteté renvoie au thème de futuwwa ou chevalerie spirituelle"*, précisant que *"la rahmaniyya, fondée par l'honorable chérif sidi Muhammad ben 'Abd Al-Rahman al-Gashtûlî al-Azharî al-Zwâwî (1715/1793), a constitué le moteur de la résistance à l'occupation étrangère, et incarnée par les figures héroïques de cheikh A'Heddad, de lalla Fatma N'Soumer et de cheikh El-Mokrani"*. Le Dr Khenchelaoui a ajouté que *"ces trois héros nationaux appartenaient tous à cette voie soufie que le pouvoir colonial surnommait l'Eglise d'Algérie, comme pour signifier la dangerosité qu'elle représentait pour lui, en raison de sa popularité"*.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CULTURE SAHRAOUIE AU CAMP DE AOUSSERD

Sauvegarder une culture originale

Les travaux du Colloque international sur la culture sahraouie se sont ouverts jeudi soir au camp des réfugiés sahraouis d'Aousserd (Tindouf), en présence de nombreuses personnalités culturelles mondiales solidaires avec la cause sahraouie. A l'occasion, le président du colloque, M. Maa El Aïnine Lakehal, a souligné que cette rencontre mondiale, la première du genre dans la République arabe sahraouie démocratique, constitue une opportunité pour tous les hommes de culture présents pour contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel sahraoui, indiquant que le plus important projet qui sanctionnera ce colloque est la création d'un observatoire mondial pour la protection du patrimoine culturel sahraoui. A noter que ce colloque est marqué par une participation qualitative de conférenciers des universités d'Algérie, d'Espagne et d'Angleterre, ainsi que d'une délégation du ministère algérien de la Culture conduite par le directeur des études et des recherches du ministère.

La rencontre est également rehaussée par la participation d'associations et structures, à l'instar de "Art Tifariti" d'Espagne et du festival international du cinéma, aux côtés d'écrivains sur le Sahara occidental. Les travaux du colloque ont été marqués par une série de communications présentées par la ministre de la Culture sahraouie, Mme Khadidja Hamdi, et le Premier ministre sahraoui, M.Abdelkader Taleb Amar, côté sahraoui, et le chef de la délégation algérienne, M. Nadjib Belassaoui, et le président de l'association nationale de solidarité avec le peuple sahraoui, M. Sadek Bouguetaya, côté algérien. Six ateliers ont été constitués lors de ce colloque, à savoir ceux de la culture et des droits de l'Homme, du patrimoine littéraire, du cinéma et du théâtre, d'archéologie et des arts plastiques.

MGE GALAXY 7000

L'ARME ABSOLUE DE APC SCHNEIDER ELECTRIC

Page 12

MIDI IT & Téléphonie

TELEPHONIE MOBILE ET INTERNET

NOKIA N97 OU L'INTERNET PERSONNALISÉ

Page 12

CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Nokia et Samsung baissent leur production en 2009

Après les constructeurs automobiles, c'est autour des équipementiers de la téléphonie mobile d'être terriblement touchés par la crise financière mondiale. En effet, selon une étude effectuée par le cabinet d'analyses américain Gartner, «la crise financière va affecter les ventes de terminaux mobiles en 2009».

Siège du groupe Nokia.

«La baisse des ventes mondiales de téléphones portables devrait se situer dans la partie basse sous les 10% en 2009 par rapport à cette année, en raison des effets du ralentissement économique sur la demande des consommateurs», indique la même source.

Dans le but de diminuer les risques, les deux constructeurs mobiles, Nokia et Samsung, ont annoncé la semaine dernière, qu'ils prévoyaient une baisse de leurs ventes en 2009. Concernant la répartition mondiale des ventes, Gartner avance une croissance de 13,8% au cours du troisième trimestre 2008, dans la région Asie-Pacifique, tout en prévenant qu'une croissance nulle est attendue dans cette zone, pour le quatrième trimestre. En outre, pour le marché européen, les ventes de mobiles ont reculé de 8% au troisième trimestre de l'année en cours.

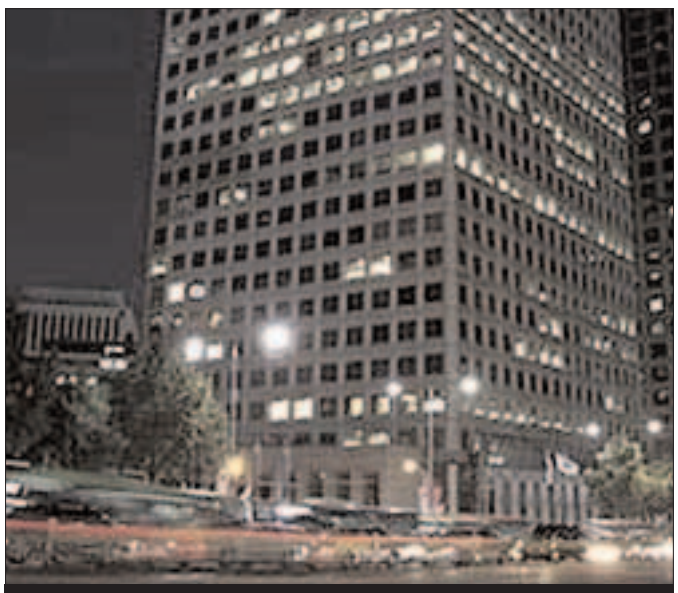

Siège du groupe Samsung.

MODELABS GROUP

MTV 3.4, un terminal multimédia dédié aux ados

Le constructeur ModeLabs Group vient de renforcer sa gamme de mobiles 100% musique et TV, et ce, en lançant une nouvelle version de son terminal 3G et multimédia.

En effet, après la réussite du MTV 3.3, MTV, met sur le marché la version 3.4. Il s'agit d'un téléphone dédié aux adeptes du multimédia, puisqu'il mise tout sur le design et la compatibilité avec une grande variété de fichiers multimédias.

Il a été construit avec une grande finesse, un design ultra compact, une esthétique douce et des finitions Silver, offrant ainsi une remarquable prise en main et un toucher délicat grâce au rubber soft intégral. Toujours dans le design, le renouveau se trouve plutôt dans une coque noire et argent, flanquée du logo MTV, et personnalisée par quelques filets blancs. A première vue, tout ce qu'il faut pour séduire les ados. Dédié principalement à la musique, ce téléphone dispose d'une sortie casque stéréo. Par ailleurs, le MTV 3.4 dispose de la technologie Bluetooth pour connecter une oreillette sans fil. Du côté de la photo, son capteur de 2 millions de pixels devrait assurer des clichés d'une qualité suffisante pour envoyer des MMS ou personnaliser sa page Facebook.

Sur le chapitre vidéo, ce terminal est considéré comme un gadget. Il est utile de signaler également qu'un capteur 300 000 pixels est présent en façade de l'appareil pour réaliser des appels en visio-conférence.

Du côté de l'autonomie, la batterie 900 mAh assurerait quelque 300 heures en veille, ou 3h30 en communication.

Enfin, le MTV 3.4 sera prochainement disponible à un prix non encore communiqué.

M WILLIAM MASSONNEAU, DIRECTEUR DÉLÉGUÉ D'ORANGE BUSINESS SERVICES À MOBILEALGERIE.COM :

«Le transfert de technologie est le chapitre le plus important dans nos contrats en Algérie»

Page 13

MGE GALAXY 7000

L'arme absolue de APC Schneider Electric

Contre les coupures de courant intempestives, Schneider Electric Algérie propose la solution imparable. Il s'agit du nouvel onduleur MGE Galaxy 7000 qui peut supporter une charge de 250 à 500 kVA et assurer jusqu'à deux heures d'autonomie en cas de black out. Cet outil moderne dénote de la volonté de Schneider Electric Algérie, dont le patron est M Mouloud Bentarcha, de doter le marché algérien du meilleur de la technologie, à même de lui assurer un rendement énergétique idoine.

Avec 300 KW/m?, l'onduleur MGE Galaxy 7000, est donc un concentré de technologies dans un format compact qui répond aux besoins des entreprises en matière de réduction de la consommation énergétique et de continuité d'activité. Très ergonomique, il protège de manière très efficace l'alimentation pour les systèmes informatiques et tout autre équipement critique. Bourré d'options, ce nouvel onduleur est parfaitement adapté à des utilisations très variées, des grands datacenters aux installations industrielles. Il supporte, une charge de 250 à 500kVA et assure jusqu'à deux heures d'autonomie en cas de coupure subite de courant. Il assure une parfaite compatibilité avec les groupes électrogènes. Avec à la clé un rendement éco-énergétique et un TCO (Coût Total de Possession) des plus réduit.

Pour les datacenters, le MGE Galaxy 7000 répond, dans un format compact, aux besoins de haute disponibilité de l'activité et de l'alimentation électrique. Ce nouvel onduleur s'adapte aux besoins actuels et futurs tant en terme de puissance qu'en terme de redondance. Conscient que les pannes électriques peuvent avoir des origines très diverses, M Mouloud Bentarcha a d'ailleurs révélé : «Il est de notre devoir d'aider les entreprises à trouver des solutions quant au risque d'éventuels coupures, pannes, déficits d'énergie, qui pourraient avoir des conséquences très sérieuses sur leur activité.» L'on signale que le MGE Galaxy 7000 assure une parfaite compatibilité avec les groupes électrogènes.

En outre, la redondance totale du système de refroidissement qu'il assure, par caloduc, apporte une fiabilité élevée. De même qu'il s'intègre à une grande variété d'architectures de haute disponibilité. Par ailleurs il apporte l'un des meilleurs rendements du marché avec 94,5 % en mode double conversion (jusqu'à 97 % en mode économie), ce qui diminue la consommation énergétique et les dépenses opérationnelles. Il peut donc être tout aussi bien avantageux pour ceux qui veulent participer à la protection de l'environnement que pour ceux qui recherchent plus simplement à faire des économies. Il assure une parfaite compatibilité avec les groupes électrogènes.

Cet onduleur s'appuie sur la technologie IGBT (Transistor bipolaire à grille isolée) et ne contient

pas de transformateur. Il dispose, d'un contacteur de dérivation statique, d'un by-pass de maintenance, et d'un redresseur avec correction de facteur de puissance pour une faible distorsion harmonique en amont. MGE Galaxy 7000 intègre également des fonctions « cold start » (démarrage sur batteries) et « soft start » (démarrage progressif du chargeur), de chargeur walk-in et de limitation du courant d'appel, pour assurer une parfaite compatibilité avec les groupes électrogènes. Le nouvel onduleur peut aussi être mis en parallèle, pour renforcer la puissance ou la redondance et s'intègre à une grande variété d'architectures de haute disponibilité. Son facteur de puissance de 0,9 est conforme aux derniers standards en informatique et augmente la puissance disponible.

Le MGE Galaxy 7000 est facile à installer et simple à maintenir. Tous les connecteurs et commutateurs sont intégrés ou accessibles en face avant. Il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir les panneaux latéraux ou arrière lors de l'installation ou de la maintenance. Le MGE Galaxy 7000 fonctionne avec tous les dispositifs standards de mise à la terre.

Pour optimiser la durée de vie de la batterie et l'autonomie, le système Lifecycle Monitoring du MGE Galaxy 7000 utilise la fonction Digibat pour tester automatiquement le niveau de la batterie à intervalles programmés, sans avoir à la décharger. Cette méthode donne une évaluation réaliste de l'autonomie possible et de la durée de vie de la batterie et réduit les coûts de maintenance.

Le système peut être complété en option des utilitaires Cellwatch ou B2000, qui assurent un contrôle continu de chaque module. Leur système d'avertissement anticipé s'appuie sur les courbes de tendance pour déceler à l'avance les pannes de batterie au bénéfice d'une maintenance préventive qui renforce la disponibilité.

Le MGE Galaxy 7000 est compatible avec les outils d'administration à distance APC et peut facilement être surveillé et contrôlé depuis tout point du réseau. Il est compatible avec Ethernet, ainsi qu'avec d'autres protocoles de communication tels que J-Bus/Mod-Bus ou par contacts de relais. L'afficheur haute définition en face avant, associé à une interface utilisateur graphique et intuitive, permet de gérer l'onduleur en local de façon sûre et efficace. Rappelons que APC by Schneider Electric, est un acteur majeur des services critiques d'alimentation électrique et de refroidissement. Il propose des solutions matérielles et logicielles destinées à sécuriser les applications et systèmes informatiques, industriels et domestiques critiques. Dans un souci permanent d'innovation, APC apporte à ses clients des solutions éco-énergétiques permettant une gestion complète et intelligente du cycle de vie de leurs infrastructures.

Schneider Electric a acquis APC en 2007 pour l'associer à MGE UPS Systems et former «Critical Power & Cooling Services», une Business Unit du groupe. Celle-ci supporte ses clients par un vaste réseau de techniciens et d'experts. En 2007, la division a enregistré un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros.

TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET

NOKIA N97 ou l'Internet personnalisé

L'ordinateur mobile Nokia N97 offre une expérience inédite et personnalisée de l'Internet. C'est ce que révèle le constructeur des constructeurs de téléphonie mobile à la faveur du Nokia World 2008 qui annonce également de nouveaux services Ovi dont Maps et Mail. Pour rappel Ovi est le nom commercial de la plate forme Internet mobile du constructeur finlandais Nokia et dont finalement peut profiter l'utilisateur algérien.

OVI propose des services exclusifs dont la navigation et la géolocalisation grâce notamment à Maps 2.0aps qui est de fait mise à la disposition des opérateurs de téléphonie mobile en Algérie bien que le lancement de ce service particulier demeure tributaire de *«discussions à haut niveau»* entre Nokia et les autorités algériennes.

L'objectif ultime étant la mise en exploitation de ce service unique au service de l'utilisateur algérien. Dans les touts prochains mois, le service Nokia Maps sera fréquenté par tous ceux qui souhaitent utiliser des cartes pour enregistrer et organiser des lieux d'intérêt ou planifier des voyages, en ayant la possibilité de modifier ces cartes.

Il sera facile de partager ces lieux avec ses proches ou les membres de son réseau social, en les invitant à participer à des activités, apprend-on. Cela dit, le citoyen algérien peut dores et déjà profiter des autres services disponibles sur la plate forme Ovi à laquelle donnent accès les ordinateurs mobiles qui n'ont de cesse d'atterrir sur le sol national. Aussi la messagerie est elle aujourd'hui à la portée de tous. C'est ce que propose d'ailleurs Mail on Ovi et Nokia Messaging. Il est donc certain que de nombreux citoyens feront, pour la première fois de leur vie, l'expérience du net sur un téléphone mobile, et non sur un PC. C'est ce que laisse en tout cas supposer Mail on Ovi qui met la messagerie mobile à la portée de tous.

En effet, avec Mail on Ovi, nombreux sont ceux qui pourront créer et consulter leur compte de messagerie électronique via un portail en ligne ou depuis leur mobile. Nokia Messaging leur permettra d'accéder à leurs comptes de messagerie électronique et instantanée Yahoo! Mail et Yahoo! Messenger, Windows Live Hotmail, Gmail et Google Talk, AOL Mail ainsi qu'aux solutions de messagerie électronique des milliers de FAI du monde entier, depuis la plupart des appareils Nokia.

Nokia a vendu plus de 200 millions de mobiles qui activent immédiatement le lancement de ses solutions de messagerie, dont Mail on Ovi, Nokia Messaging et les solutions de messagerie mobile d'entreprise (Microsoft Exchange ActiveSync et Lotus Traveler). Et c'est dans ce sens que le PDG de Nokia, Pekka Kallasvuo a déclaré : *«Aujourd'hui, nous sommes à l'aube d'un profond changement dans notre façon de relier les gens et d'interagir avec eux et avec le monde»* ajoutant à l'occasion de l'ouverture du Nokia world 2008: *«En effet, nous sommes en train de transformer l'Internet et notre façon de vous relier les uns aux autres… pour que vous soyez davantage en adéquation avec le monde qui vous entoure.»*

Le même orateur a encore affirmé qu'à la différence des autres acteurs de l'Internet, les solutions de Nokia sont conçues pour tirer les pleins avantages de la mobilité. Il a dit en substance: Plus que toute autre entreprise, Nokia a l'opportunité d'offrir la puissance d'Internet à notre milliard de clients, grâce à nos solutions, et nous avons bien l'intention de le faire. Dans cet univers, vous aurez la possibilité de personnaliser Internet à votre guise pour vous simplifier la vie au quotidien. Nokia fera d'Internet votre Internet.

Nokia qui table donc sur une philosophie qui privilégie l'open source et l'innovation met en service le Nokia N97 ; un fabuleux outil d'accès personnalisé au web. Ce dernier est un véritable ordinateur mobile des plus sophistiqués au monde. Il est finalement dévoilé. Grâce à ses capteurs A-GPS et à sa boussole électronique intégrés, le Nokia N97 connaît intuitivement sa position. Destiné aux internautes, le Nokia N97 allie un grand écran tactile de 3,5 pouces, un écran d'accueil personnalisé et un clavier Azerty complet, offrant un accès permanent aux sites de réseau social et aux réseaux Internet, ce qui permettra de donner en permanence sa position, sont statut et partager des photos et vidéos géotagguées. L'appareil Nseries phare de Nokia intègre des technologies de pointe – capteurs, mémoire, puissance de traitement et débits de connexion – qui permettent aux utilisateurs de personnaliser leur expérience Internet et de bénéficier d'un service de «géolocalisation sociale»

M. WILLIAM MASSONNEAU, DIRECTEUR DÉLÉGUÉ D'ORANGE BUSINESS SERVICES À MOBILEALGÉRIE.COM :

«Le transfert de technologies est le chapitre le plus important dans nos contrats en Algérie»

En marge du salon dédié à la relation client organisé conjointement par Algérie Telecom et l'Association algérienne de la Relation Client, nous avons rencontré M. William Massonneau, directeur délégué d'Orange Business Services qui a bien voulu nous accorder cet entretien.

Mobilealgérie.com : Pouvez vous nous présenter votre entreprise ?

M William Massonneau : Orange Business Services a été constitué afin d'offrir à travers une marque unique des solutions de télécommunications à destination du marché des entreprises. Elle regroupe l'ensemble des activités de télécommunications et Internet du groupe France Télécom pour les entreprises, en France et dans le monde. Toutefois elle est constituée d'un ensemble de filiales qui portent désormais le nom d'Orange Business Services. Certaines filiales ont fusionné avec la maison-mère France Télécom en 2005/2006, d'autres continuent d'avoir leur statut de filiale. Les entreprises aujourd'hui regroupées sous le nom d'Orange Business Services appartenaient autrefois à France Télécom. Orange Business Services et, par ailleurs, présente dans 166 pays et couvre 220 pays et territoires. Elle fournit un million d'entreprises en solutions mobiles, 3 750 multinationales en réseaux et services IP et 400 000 petites, moyennes et grandes entreprises nationales. Autrement dit, Orange Business Services aide les entreprises à être plus performantes, quel que soit leur secteur d'activité.

Quel genre de solutions proposez-vous aux entreprises ?

Des solutions en téléphonie, en réseaux et applications, en conseil et services d'accompagnement, mais surtout dans le secteur de la relation client. Nos solutions vont de services vocaux classiques jusqu'aux solutions de transfert de données les plus élaborées, et ce au profit des entreprises qui veulent rester toujours joignables. C'est à la fois des solutions simples, souples et économiques.

Dans quel cadre se classent les solutions que votre entreprise a fournies à Algérie Telecom et aux entreprises algériennes en général ?

Ce sont des centres de contact que l'on intègre dans les entreprises et que l'on relie aux systèmes d'information et à l'ensemble des flux traités par les entreprises dans le but de gérer la relation client. On est un partenaire de référence d'Algérie Telecom pour lequel on a mis en œuvre son centre de contact en 2004.

Ce partenariat stratégique avec AT nous place sur le marché algérien comme un fournisseur de solutions globales pour la technologie de centres d'appels. En outre, nos solutions permettraient aux entreprises algériennes de se positionner sur le marché local avec le moindre coût, en misant sur la capacité d'Algérie Telecom à fournir les infrastructures nécessaires pour développer l'activité des Call Centers.

Vous êtes un partenaire d'Algérie Telecom, avez-vous l'intention de travailler avec d'autres opérateurs de téléphonie notamment ceux de la téléphonie mobile ?

Orange Business Services travaille en Algérie avec l'ensemble des opérateurs, à titre d'exemple Orascom Télécom Algérie (OTA) et pour la partie Wataniya Télécom Algérie (WTA), avec des «solutions connect» de leurs centres d'appels. Les solutions que nous avons fournies à ces deux opérateurs mobiles servent à gérer l'enregistrement des abonnés et améliorer la qualité des appels.

Comment voyez-vous le marché algérien des télécommunications ?

Je le vois comme le marché français il y a quelques années. Autrement dit, une baisse annoncée des retenus de télécoms pure et de revenu de trafic qui se compense par des retenus de services. Un marché qui se développe autour de ces activités.

Orange Business Center est une entreprise très sollicitée par les entreprises françaises. Qu'en est-il du transfert des technologies et de votre savoir-faire pour les entreprises algériennes avec qui vous collaborez ?

Le transfert des compétences est un chapitre très important du contrat. Je dirais même le premier chapitre. Notre objectif dans ce sens est de réussir à transférer des compétences produites localement pour permettre à la solution d'être exploitée en local mais aussi à un transfert commercial qui permettra aux entreprises algériennes de proposer et d'élaborer ces solutions en question.

Quels sont vo objectif sur le marché algérien ?

Notre objectif est de nous positionner comme un partenaire privilégié pour des entreprises algériennes qui pourraient ensuite se développer localement à travers un transfert de technologies et de compétence.

L'AMOUR À L'ÉPREUVE

«Chéri, j'aime ton fric»

Les difficultés économiques et les contraintes sociales rendent les jeunes de plus en plus pragmatiques. Quand il s'agit de mariage, on cherche davantage un partenaire selon des critères pratiques comme l'aisance financière, le logement et autre critères matériaux. Mais, il faut dire que l'amour, le grand, n'a pas complètement perdu la bataille tant que des individus continuent à y croire encore.

PAR D. SOLTANI

«*Aimer est un grand mot, on n'est plus à une époque où l'amour passe avant tout, il faut penser à l'appartement, à la dot versée par le prétendant, aux dépenses du trousseau de mariée qu'on est censée compléter, aux bijoux et à bien d'autres dépenses. Je n'ai vraiment pas le temps de m'attacher affectivement à quelqu'un, notamment si je suis convaincue qu'il ne pourra pas vraiment m'apporter ce que je cherche. Pour fonder un foyer, je cherche un homme aisé qui pourra m'entretenir.*» C'est avec ces mots que Samia, technicienne de 25 ans, explique son point de vue sur le mariage. Dans sa philosophie de la vie, Samia estime que l'amour est un mot dépassé qui ne signifie plus grand-chose à une époque où seul l'argent compte et «*bien entendu le respect*», dit-elle. Elle poursuit que le jour où elle trouvera celui qui saura la respecter et prendre soin d'elle, elle l'aimera certainement avec la vie commune.

Samia n'est pas la seule à raisonner de cette manière. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes voient dans le mariage un moyen de combler un besoin sexuel, faire des enfants, répondre aux contraintes de la société pour avoir ce statut de famille ou fuir un milieu familial contraignant vers des conditions meilleures.

Pour Amel, il n'en n'est point question d'épouser un homme juste par amour et faire abstraction du reste. «*S'il ne possède pas les moyens de me permettre de vivre dignement, s'il ne m'assure pas un logement décent et une vie paisible, ce n'est pas la peine de l'épouser*», avance-t-elle. Dans ce type de raisonnement très répandu aujourd'hui, l'amour est relégué au second plan voire au dernier. Ainsi, si toutes les conditions requises sont là et que l'amour est absent, un contrat de mariage peut être signé.

Les contraintes sociales influent sur nos choix

Pour la sociologue S. Rabhi, il semble que les contraintes économiques et sociales rendent le choix de plus en plus difficile. Ce qui explique que de nos jours, beaucoup de mariages finissent par un divorce ou, au meilleur des cas, conduisent à une relation froide avec ou sans infidélité conjugale. Beaucoup de couples endurent en silence un mariage sans amour, sans émotion où seule l'éducation des enfants compte.

Un besoin irrésistible de s'unir dans une société qui n'autorise de relation homme-femme que dans le cadre du mariage et la crainte de ne pas tomber sur l'homme ou la femme de sa vie fait que le choix du partenaire est calculé. Et ce, souvent au détriment du facteur amour. Pour se justifier, on tente de se convaincre de ce que ne cesse de nous répéter les anciens, à savoir que l'amour vient après le mariage. Résultat : beaucoup de jeunes filles à la recherche d'un mari s'imposent des critères de choix bien définis. Il faudra que ce jeune homme soit issu d'une bonne famille, qu'il soit aisé et qu'il dégage un sentiment de sécurité. L'homme, pour sa part, recherche une jolie fille, bien éduquée, pieuse et de bonne famille et c'est tout. «*L'amour viendra après* », dit-on tout en continuant par citer de nombreux exemples de mariages d'amour qui se sont soldés par échec. Mais, l'amour viendra-t-il réellement après ? Où le couple sera-t-il emmené, comme plusieurs autres d'ailleurs, à mener une vie monotone et lassante.

Un homme à tout prix pour se caser

Plusieurs jeunes femmes n'hésitent pas à se dire prêtes à épouser un homme aisé, même s'il ne répond pas à leurs critères. «*Je viens d'épouser un homme marié, dont l'épouse est stérile. Ma décision était prise. Agée de 36 ans, issue d'une famille modeste, femme au foyer, je n'avais aucune autre alternative que d'accepter d'être procréatrice et l'épouse d'un homme pour qui je n'éprouve aucun sentiment*», avoue Farida.

Cette dernière n'est malheureusement pas la seule à réfléchir ainsi. Nadia, de son côté, a insisté sur le statut délicat d'une femme qu'on appelle arbitrairement «baïra» et qui subit à tort et à travers des pressions insoutenables. «*Personnellement, je préfère l'enfer d'un mari que de vivre une situation pareille. L'essentiel est qu'il me garantisse une vie aisée, je ne perdrai pas mon temps à attendre le jeune homme que j'aime et qui n'aura pas les moyens de me rendre heureuse*», explique-t-elle tout en ajoutant que l'on ne peut pas vivre d'amour et d'eau fraîche. Loubna, quant à elle, enseignante à la retraite, estime que le problème n'est pas d'aimer ou de ne pas aimer, mais de comprendre le concept de l'amour. L'amour n'est pas seulement de ressentir une attirance envers l'autre ou d'éprouver des sentiments ardents, mais c'est aussi un engagement, un sentiment de respect et de responsabilité envers l'autre.

L'amour a ses règles

Si certains parviennent à saisir cette philosophie, plusieurs autres considèrent le simple sentiment d'attraction ou le coup de foudre comme un véritable amour. Ils ignorent qu'une véritable relation d'amour a ses règles et ses engagements. «*Si l'amour est un facteur essentiel pour qu'une relation conjugale dure, il faut aussi un certain degré de convenance, de capacité à bien s'entendre, à cohabiter, de savoir faire des concessions, prendre soins de l'autre, entretenir la flamme, sinon le sentiment d'amour éprouvé se transformera en tourments qui nuisent au couple*», explique Mme S. Rabhi, sociologue, en faisant allusion aux milliers de cas de couples qui souffrent à cause de cette incompréhension du sens de l'amour.

Un avis partagé par F. Saliha, psychologue, qui assure que beaucoup de jeunes pensent que l'amour, ce sont des mots séduisants, des fleurs, des cadeaux ou autres compliments et une certaine image que les filles se font de l'homme. «*Une fois mariée, elle perd cette image illusoire, réalisant ainsi que son mari n'est pas l'homme de sa vie*», explique-t-elle.

Cependant, l'amour fait encore titiller l'esprit d'un bon nombre de jeunes qui y croient toujours. Ils rêvent de vivre cette expérience et insistent à dire qu'ils ne se marieront pas sans l'avoir trouvé. Ces jeunes attendent que ce sentiment si puissant vienne effleurer leur cœur et changer leur vie. Certains l'on trouvé, à l'exmple de Leila, 26 ans, qui affirme avoir rencontré le grand amour quand elle essayait de le fuir. «*J'ai connu plusieurs hommes avant lui, mais aucun d'entre eux n'était capable de me procurer un plaisir inimaginable rien qu'en me parlant, en me chuchotant à l'oreille des petits mots insignifiants. Je voulais tout partager avec lui et j'en venais à déduire que cet homme était fait pour moi*», raconte-t-elle.

De son côté, Fateh, séducteur inlassable, a enfin trouvé l'amour après une série d'aventures interminables. «*Je ne songeais jamais au mariage. Je voulais juste vivre des moments passionnants auprès de belles nanas. Mais, un jour je l'ai rencontrée. Elle était là, sagement assise dans la salle d'attente chez le médecin, son visage angélique me parlait, son sourire splendide m'a ensorcelé et je n'ai désiré qu'une seule chose : la connaître. Six mois après nous étions mariés. Aujourd'hui, nous attendons notre premier bébé et je suis le plus heureux des hommes sur terre pour avoir rencontré l'amour*», témoigne-t-il. Et d'ajouter que l'amour vous permet de transformer les défauts de votre partenaire en qualités.

Une réalité que Zouzou, une femme de ménage de 24 ans, a constatée, malgré son niveau d'éducation modeste. Elle s'est mariée à l'âge de 19 ans avec un homme qu'elle n'aimait pas, mais qui faisait tout pour lui faire plaisir. «*Je ne supportais pas qu'il me touche ; pourtant il me comblait de cadeaux, il ne me refusait rien.*». Aujourd'hui, cette jeune femme s'oppose à la volonté de ses parents qui insistent à la remarier avec un homme prêt à lui fournir tout ce qu'elle veut alors qu'elle en aime un autre dont les moyens sont bien plus modestes. Et elle leur tient tête. «*Avec l'amour, la vie est agréable et je suis prête à tout, je ne cèderai pas à mon droit de me marier avec celui que j'aime.*»

Et elle n'est pas la seule à croire que l'amour est un élément essentiel au mariage. Son amie Kabyle a retardé son mariage de 4 ans pour convaincre ses parents d'accepter l'homme qu'elle a choisi et qui était Arabe. Malheureusement dans leurs traditions familiales, on ne se marie qu'avec un berbère quand on est Kabyle. L'amour a fini par emporter la bataille puisque ses parents ont fini par céder.

D. S.

Trucs et astuces

Comment sécher la peau de mouton avant de procéder au lavage ?

Mélangez, à parts égales, 3 verres de gros sel et 3 verres de farine. Ajoutez à ce mélange 2 verres d'huile d'olive. Remuez cette mixture et l'étaler sur le revers de la peau du mouton, ensuite éparpillez sur toute la surface de la poudre de lessive (Issis.) Laissez sécher en exposant la peau de mouton sur le dos, au soleil pendant 10 à 15 jours ou dans un endroit sec loin de l'humidité.

Astuce proposée par madame Tassaâdit Mames.

LA VIANDE DE MOUTON

La connaître et la choisir

Le terme de mouton s'applique à la viande de bélier châtré, engraissé. Si la bête a moins de quatorze mois, c'est un agneau. Les meilleurs moutons sont ceux qui sont nourris dans les pâturages en plein air et riches en herbes aromatiques.

PAR OURIDA AÏT ALI

Consommation

La viande de mouton est assez grasse, plus que l'agneau, qui est plus jeune et donc engraissé moins longtemps. Ses graisses sont parmi les plus riches en acides gras saturés. Ceux-ci représentent un risque pour la santé cardiovasculaire, il est donc préférable d'éliminer le plus de graisse possible avant la cuisson, puis dans l'assiette. Il est, par ailleurs, recommandé de privilégier l'huile au beurre pour la cuisson du mouton et de jeter le gras de cuisson. L'accompagner de préférence de légumes qui fournissent des anti-oxydants qui protègent les artères.

Valeurs nutritionnelles pour 100g

Protéines 18 g
Glucides 0 g
Lipides 17 g

Apport caloriques de la viande de mouton

Le mouton apporte 225 calories pour 100 g de viande. Il est, donc, à éviter dans le cadre d'un régime diététique. Sa viande contient, en revanche, des quantités intéressantes de protéines mais elle est très pauvre en fer. La cervelle et les rognons de mouton sont particulièrement riches en cholestérol.

Selon la cuisson, choisir les bons morceaux

- Pour rôtir : le gigot, la selle anglaise, le carré entier ou l'épaule ;
- Pour griller : les côtelettes ;
- Pour préparer des brochettes : la poitrine, l'épaule ou le collier ;
- Pour braiser, sauter ou bouillir : le collier, la poitrine ou l'épaule.

CORVÉES DE L'AID

COMMENT NETTOYER ABATS, ROGNONS, BOUZELOUF

Gras-double

Laver à l'eau le gras-double. Nettoyer le feuillet. Ensuite gratter la partie noire du gras-double au couteau et délicatement, rincer à l'eau chaude. Laisser égoutter. Puis détacher les boyaux et les ouvrir au couteau. Les gratter également et les laver à l'eau froide. Les boyaux ne doivent pas être ouverts s'ils sont destinés à la préparation du boudin, il faut, dans ce cas, les retourner à l'aide d'une queue de cuillère en bois pour les nettoyer complètement.

Cervelle

Commencer par faire dégorger la cervelle durant 10 min dans de l'eau salée et vinaigrée. Ensuite, retirer la fine membrane qui la recouvre ainsi que les vaisseaux sanguins. Changer l'eau jusqu'à ce qu'elle ne soit plus colorée. Égoutter et faire bouillir.

Cœur

Couper le cœur en deux et retirer les caillots de sang. Laver. Le garder entier s'il est destiné à être rôti ou à être farci. Le découper en tranches s'il doit être grillé ou frit.

Tête et pieds de mouton

Poser la tête et les pieds de mouton sur feu de bois ou de gaz pour éliminer le duvet. Pendant l'opération, ne pas oublier de gratter souvent pour faciliter la chute des poils en faisant, néanmoins, attention de ne pas déchirer ou brûler la peau. Sous la chaleur, les sabots se soulèveront facilement, ils seront enlevés à l'aide d'un couteau. Ensuite, laver les abats dans de l'eau froide et savonneuse. Frotter soigneusement. Rincer abondamment à l'eau claire et citronnée. Avec une petite hache, couper la calotte de la tête et en extraire la cervelle. Puis, mettre les morceaux à cuire dans une marmite remplie d'eau froide avec du sel, du thym, du laurier, de l'ail, des grains de poivre noir, 3 piments de Cayenne ou un piment sec mais fort. Laisser cuire 3 heures. Filtrer le bouillon et désosser la viande tant qu'elle est chaude.

A Noter : cette préparation est identique pour les pieds et les têtes de veau ou de mouton mais le temps de cuisson est nettement plus long voire 5 heures.

Rognons

Couper en deux et enlever la fine pellicule ainsi que la graisse qui recouvrent les rognons.

Foie

Enlever le fiel. Laver. Égoutter. Selon votre mode de cuisson, il peut être soit entier ou découpé en morceaux.

Cuisine

Osbane (tripes farcies)

Ingrédients :
1,5 kg de tripes
500 g de poumons de mouton+ boyaux
2 gros oignons
1 tête d'ail
1 bouquet de coriandre
1 bouquet de menthe
100 g de pois-chiches
1 poignée de riz
2 tomates fraîches
1 c. à soupe de concentré de tomate
2 c. à soupe d'huile
Sel, poivre, cumin

Préparation :
Nettoyer préalablement les tripes et les découper en grands morceaux de façon à pouvoir les farcir. Préparer la farce : découper les poumons et les boyaux en petits morceaux, hacher 1 oignon, la coriandre, la menthe et une bonne partie de l'ail.

Dans un saladier, mélanger les morceaux avec les ingrédients ci-dessus, ajouter le riz, les pois-chiches, du sel, du poivre et du cumin. Mélanger. Farcir les morceaux de panse. Assembler les côtés et les coudre. Dans une cocotte, faire revenir 1 oignon, 2 gousses d'ail, les tomates concassées et le concentré de tomate dans un peu d'huile. Saler, poivrer et ajouter du cumin. Mouiller avec environ 50 cl d'eau puis ajouter les panses farcies. Laisser cuire 30 min.

Chtit'ha bouzelouf

Ingrédients :
1 tête de mouton et les quatre pattes
100 g de pois-chiche
1 tête d'ail
1 feuille de laurier
1 c. à s. de poivre rouge
Poivre, cumin, sel
4 c. à soupe d'huile
1 c. à s. de vinaigre

Préparation :
Nettoyer et couper en morceaux la tête et les pieds de mouton. Mettre les morceaux dans une cocotte avec les pois-chiche, un litre d'eau, 5 gousses d'ail et le sel. Laisser cuire environ 1 heure jusqu'à ce que l'os se détache de la viande.
Piler le cumin, l'ail, le poivre rouge et diluer dans un demi-verre d'eau.
Désosser la viande. La mettre dans une cocotte avec les épices diluées, deux louches d'eau de cuisson, l'huile et la feuille de laurier et terminer la cuisson.
Arroser d'un filet de vinaigre. Servir aussitôt.

Angelina Jolie, actrice la mieux payée à Hollywood

L'Américaine Angelina Jolie a conservé son titre d'actrice la mieux payée à Hollywood, et peut prétendre à 15 à 20 millions de dollars de salaire par rôle, selon la liste annuelle publiée vendredi par le quotidien spécialisé The Hollywood Reporter.

Angelina Jolie, 33 ans, compagne de l'acteur Brad Pitt avec qui elle élève six enfants, "a touché plus de 15 millions de dollars pour (le film d'action) ''Wanted'' et pourrait même en obtenir 20 pour une suite", affirme le journal.

L'actrice, Oscar du second rôle en 2000, est en ce moment à l'affiche de "L'échange" de Clint Eastwood, possible espoir de nouvelle statuette dorée pour elle en février.

Au classement des actrices les mieux payées, elle devance sa compatriote Julia Roberts, 41 ans, qui effectue une remontée spectaculaire dans le classement après un passage à vide l'année dernière, quand elle avait mis sa carrière entre parenthèses pour se consacrer à sa famille.

La "Pretty Woman", Oscar en 2001 pour "Erin Brockovich", a touché 15 millions de dollars pour le prochain thriller "Duplicity", selon le journal.

A la troisième place figure une autre Américaine et récipiendaire d'Oscar, Reese Witherspoon, 32 ans, qui était l'égale d'Angelina Jolie en 2007, mais semble payer les résultats commerciaux médiocres de plusieurs de ses récents films.

Elle se trouve toutefois à l'affiche du numéro un du box-office nord-américain du week-end dernier, la comédie "Tout... sauf en famille"

avec aussi Vince Vaughn, pour lequel elle a reçu un salaire de 14 millions de dollars.

Cameron Diaz, 36 ans, autre habituée du classement du Hollywood Reporter, reste dans le "top 5" mais descend d'une place par rapport à l'année dernière.

Elle "a peut-être eu jusqu'à 15 millions de dollars dans le passé, mais cette époque est révolue", prévient le journal, selon qui l'actrice a toutefois touché 10 millions pour la bien nommée comédie "Jackpot" dont elle partageait l'affiche avec Ashton Kutcher.

La cinquième place est occupée par une nouvelle venue, l'Américaine Katherine Heigl, qui "pèse" désormais six millions de dollars par film, selon le Hollywood Reporter.

Vue d'abord dans la série télévisée "Grey's Anatomy", où elle touche 225.000 dollars par épisode, la rayonnante blonde de 30 ans a connu en 2007 son premier gros succès commercial au grand écran avec la comédie "En cloque, mode d'emploi", puis décroché son premier rôle principal dans le film romantique "27 robes".

Suivent Kate Hudson, souvent vue dans des comédies romantiques, Anne Hathaway, qui a dernièrement touché cinq millions mais peut sans doute en exiger huit, selon le journal, vu les excellentes critiques de son dernier rôle dans "Rachel getting married" et Jennifer Aniston, la toujours populaire ancienne de la série "Friends", qui a touché huit millions pour la comédie à venir "Marley and me".

A noter une absence notable du classement du Hollywood Reporter, celle de Nicole Kidman. La superstar australienne de 41 ans, en tête de la liste en 2006 avec 17 millions de dollars par film puis passée en 2007 en quatrième position avec 10 à 15 millions, reste sur une série d'échecs commerciaux; le film épique "Australia", dont elle tient l'un des deux rôles principaux, n'est entré qu'à la cinquième place au box-office nord-américain.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1897 Un pas vers l'émancipation

Les femmes n'ont encore quasiment aucun droit civique, et ce qui préoccupe la majorité des militantes n'est pas tant le droit de vote que l'accès à une école gratuite, obligatoire et laïque, afin de bénéficier d'une instruction et de droits équivalents à ceux des hommes. A cette époque, les femmes souffrent d'une triple discrimination : reléguées aux tâches domestiques, dépendantes de leur mari auquel elles doivent obéissance d'après le code Napoléon, les femmes sont perçues comme des «êtres à part» douées d'intuition, mais dépourvues de l'intelligence rationnelle nécessaire à la compréhension de la vie politique, et elles constituent en outre une menace pour la laïcité aux yeux de ceux qui les considèrent beaucoup trop sous l'emprise et la pression de l'Église catholique. En 1897, une loi sous la pression de Georges Martin permettra à la femme d'être témoin dans les actes civils et notariés.

1912 Célèbre pour sa beauté

A Tell el-Amarna en Egypte, l'archéologue allemand Ludwig Borchardt découvre ce jour un buste polychrome en grès de la reine égyptienne Néfertiti. Il sera conservé au musée Dahlem de Berlin. Néfertiti épouse du pharaon Aménophis IV Akhenaton régna au XIVème avant Jésus-Christ, son nom signifie «la belle est venue» en égyptien

1992 Une femme à principes

Michelle Cotta, directrice de l'information sur TF1 avait proposé que les journalistes de la chaîne refuse tous cadeaux d'une valeur de 1000 F. Patrick Poivre d'Arvor, déjà impliqué dans le dossier «Botton» et qui aurait bénéficié de voyages et de nuits d'hôtel, proteste Michelle Cotta démissionnera ce jour.

2002 Rattrapé par l'histoire

L'ancien président, Arnoldo Alemán (1997-2002), âgé de 57 ans, avait été destitué ce jour, accusé par le procureur général de la République du Nicaragua de malversation de fonds publics, d'enrichissement illicite, de blanchiment d'argent et d'association criminelle. Les juges réclamaient alors une peine de 45 ans de prison. La juge pénale Juana Mendez prononçait son verdict contre l'ancien président Arnoldo Alemán (1997-2002) ce jour accusé de blanchiment d'argent, de fraude électorale et d'incitation au délit. L'ancien président et leader du Parti libéral constitutionaliste, actuellement au pouvoir, a été condamné à 20 ans de prison et à une amende de 17,4 millions de dollars. Il lui est aussi interdit d'occuper des charges publiques.

2004 Une élection démocratique

Le président Hamid Kerzai a été officiellement installé dans ses fonctions de président de la république islamique ce jour. Premier président élu démocratiquement pour un mandant de cinq ans avec au premier tour 55,4% des suffrages. Parmi les 500 invités une cinquantaine de chefs de gouvernement assistait à la cérémonie

2004 Génisse pour taureaux castrés

Quarante-cinq taureaux camarguais s'échappent de leur manade près de St Rémy de Provence dans le Sud de la France. La préfecture sort alors un atout de taille pour récupérer les évadés : l'envoi sur place de génisses en chaleur pour les attirer ! Le seul problème, la moitié des 45 taureaux sont castrés.

LE CARNET DU MIDI

1910 LOUIS PRIMA

Louis Prima est né ce jour aux Etas Unis. Parolier, compositeurs, chanteur, acteur Il est aussi trompettiste de jazz. Il était surnommé le «Roi des chanteurs» (King of the Swingers). Prima épousa les tendances musicales de son. Dans chacune de ces explorations musicales, il fit preuve d'une exubérante personnalité musicale. Enfant, Louis Prima étudia le violon pendant sept ans, et gagna le premier prix dans un concours de violonistes amateurs. Il se mit alors à la trompette. Il monta son premier groupe à douze ans avec son frère. Sa carrière fut prolifique et mouvementé, Louis Prima changeant continuellement de port d'attache, d'épouse et de maison de disques. Février 1936, il écrivit une de ses meilleures compositions : Sing Sing Sing. En 1943, il enregistra pour l'armée américaine ce qui sera son plus grand succès : I'm Just A Gigolo, qu'il réenregistra pour la firme Majestic à la fin de la guerre. Louis Prima se maria une dernière fois et continua de chanter sans relâche, mais le succès n'était plus au rendez-vous. Opéré pour une tumeur au cerveau en octobre 1975, il tomba dans le coma durant trois ans, avant de s'éteindre à la Nouvelle Orléans le 24 août 1978.

1924 MÁRIO SOARES

Mário Soares est un homme politique portugais né le 7 décembre 1924 à Lisbonne. Diplômé d'histoire, de philosophie et de droit de l'université de Lisbonne, il devient enseignant d'université en 1957. Mais il est arrêté plusieurs fois à cause de ses activités d'opposants au régime dictatorial de Salazar. Il a ainsi participé au Mouvement pour l'unité nationale contre le fascisme et le Mouvement pour l'unité démocratique. En 1968, il est arrêté par la police secrète du régime. Le 1er mai 1974, après la Révolution des œillets du 25 avril, il revient de son exil à Paris et est accueilli avec d'autres exilés en héros. Il accomplit deux mandats comme président du Portugal de 1986 à 1996. Soares est le premier chef d'État civil depuis soixante ans. Dans ce rôle surtout tourné vers les cérémonies, Soares promeut les droits de l'homme au Portugal et dans le monde. Il prend sa retraite en 1996.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

INTER RÉGIONS (13E JOURNÉE):

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

GROUPE CENTRE

NARBR - RCBOR	0 -1
JSEB - IBKEK	0 - 1
CSNL - ESG	0 - 0
ESMK- JSMC	2 -1
WRBM - SCAD	1- 0
MCM- WAB	0 - 0
OCB - WAR	0- 2
USMMH - WABT	4 - 1

Classement	Pts	J
1.ESM Koléa	29	13
2.WA Boufarik	28	13
-. USMM Hadjout	28	13
4. IB Khemis Khechna	24	13
5.E. Sour Ghozlane	22	13
6.WAB Tissemsilt	21	13
7.-WA Rouiba	19	13
8.. OC Beaulieu	16	13
-- JSM Chéraga	16	13
10.MC Mekhadma	15	13
- RCB Oued R'hiou	15	13
12.CSN Laghouat	13	13
13. NARB Reghaia	11	13
14. JS El-Biar	9	13
- WRB M'Sila	9	13
16. SC Ain-Defla	8	13

GROUPE EST

Résultats :

ROC- UMSD	2 -1
USC - NCM	1-0
ASAM - ABM	1- 0
ABoussâada - USAB	3-0
NRBGrarem - CRBEM	1- 3
NRBT - FCBEA	0-0
JSDJ -ASBG	2-1
HBCL –NRBC	2-0

Classement	P	J
1- NC Magra	25	13
2- Roc Ras el Oued	23	13
-A Bousaâda	23	13
4- USM Ain Beidha	22	13
5- ABMérouana	21	13
6- NRBTouggourt	19	13
7-USChaouia	19	13
8-JSDJijel	19	13
9ème AS Ain Mlila	18	13
10- AS Bordj Ghédir	17	13
11- HB Chelghoum Laïd	16	13
CRB El Mllia	16	13
13- NCChréa	15	13
14- FC Bir El Arch	15	13
15ème NRB Grarem	12	13
16ème UMS Dréan	04	13.

GROUPE OUEST

Résultats :

RCR - JSMT	1 - 0
IRBM - USR	2 - 0
SCMO - IST	0 - 3
CRT - SCM	2 - 1
CRBAT- IRBS	2 - 0
WAM - JSS	1 - 2
GCM - USMO	4 - 1
IRM - IRBT	2 - 1

Classement	Pts	J
1 .JSM Tiaret	24	13
- IRB Maghnia	24	13
3 .US Remchi	23	13
- CR Témouchent	23	13
5 .SCM Oran	21	13
- RC Relizane	21	13
7 .JS Sig	19	13
- IS Tighennif	19	13
9 .CRB Ain Turck	18	13
10.SC Mécheria	17	13
-- IRB Sougueur	17	13
-- GC Mascara	17	13
13.WA Mostaganem	13	13
14.IR Mécheria	09	13
15.USM Oran	07	12
16.IRB Timimoun	00	12.

UNAF-COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE (1/2 FINALE ALLER) :
AL MASRY (EGYPTE) 1 – JSMB 0

BÉJAÏA RATE LA VICTOIRE !

Stade de Port Saïd, terrain praticable, affluence nombreuse, arbitrage de M. Harzi Riad, assisté par M.M. Sâadallah Choukri et Fatehi
Buts: Wajih Abdeladhim27' sur penalty
Averts: Oussama Azeb31', Mohamed Redouane56', Achour Sayeh65', Zafour30', Lahmer46', Mehia50', Boulemdaïs77', Belatreche91'
Exps: Georgois1', N'Jeukam23'
Al Masry: Georgois, Oussama Azeb, Ramdhane Hadidi, Mohmed Hafedh, Achour Sayed, Ahmed Chadid, Ahmed Osmane, Akochi Mensha, Wajih Abdeladhim,Mohamed Haïthem(Mohamed Hassen2'), Ahmed Djallal
Ent: Hossam Hassan
JSMB: N'Jeukam, Zafour, Megatli, Belakhdar, Messali, Mhaia, Belatreche, Deghiche, Ghazi, Belkheir(Saoula25'), Lahmer
Ent: Menad

Tout était bien parti pour que la JSMB revienne à la maison avec le gain de la partie. Mais, l'expulsion de N'Jeukam et l'arbitrage énifficace ont fait que les Boujiotes repartent chez eux bredouille. En effet, le match entre la JSMB et le club El Masry a eu lieu en Egypte ce vendredi; les coéquipiers de Zafour ont débuté la partie sur les chapeaux de roues. Ils étaient déterminés à mettre le feu dans le pays des Pharaons. Mais, le destin en a voulu autrement. L'expulsion du gardien de but de l'adversaire a eu un impact positif sur les Algériens qui ont cru qu'ils auront le dernier mot puisque leur adversaire était amoindri. Mais, N'Jeukam fausse les calculs en faisant une gaffe à son tour pour qu'il s'offre un carton rouge et un penalty pour les Egyptiens.

De son côté l'arbitre n'a pas été tendre dans ses décisions. Il est passé à côté du match en lésant les deux équipes qui auraient pu donner un beau spectacle. Pour sa sortie en Egypte, la JSMB n'a pas été glorieuse. Elle se doit de mettre cette défaite aux oubliettes et se préparer pour le match retour. Car, un but n'est pas la mer à boire. Les poulains de Menad sont capables de reprendre les choses en mains.

M. Y.

IMPRESSIONS

Hossam Hassan: *«On a mérité la victoire»*

"Nous avons bien négocié la partie. Les deux équipes ont fourni un beau spectacle tout au long de la partie. Dommage que l'arbitrage n'a pas été à la hauteur du rendez vous. Il a été inéfficace.
Ceci dit, en ce qui concerne les Algériens. C'est une bonne équipe qui nous a donné du fil à retorde. La preuve, on n'a marqué qu'un seul but. C'est peu, mais on fera en sorte d'aller en Algérie pour décrocher la qualif car nous avons les moyens."

Menad: *«L'arbitre et N'jeukam nous ont lésé»*

"Tout était bien parti pour nous. Nous étions à 100% dans le match. On pouvais amplement réaliser le nul. Mais, la sortie de N'jeukam a été le tournant du match. Je tiens à préciser que l'arbitre a été sévère dans ses décisions. Il a faussé nos calculs. J'en veux beaucoup à mon gardien qui a donné l'avantage aux Egyptiens. Ceci dit, rien n'est perdu, on fera en sorte de reprendre les rênes lors du match retour. Néanmoins, il faut le dire, l'arbitre et N'Jeukam nous ont lésé."

Carton rouge pour les fans présents au stade

Le public qui étaient dans les gradins du stade de Port Saïd méritait largement un carton rouge. Il a sifflait l'hymne national Algérien. On ne pouvait ne pas en faire la remarque.

HANDBALL

Le président de l'IHF, Hassan Mustapha en visite en Algérie

Le président de la Fédération internationale de handball (IHF), M. Hassan Mustapha effectuera du 8 au 10 décembre une visite en Algérie, a t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Cette visite du premier responsable de l'instance dirigeante du handball mondial entre dans le cadre de sa tournée en Afrique du Nord, précise la même source. Au cours de sa visite en Algérie, le président de l'IHF, M. Hassen Mustapha rencontrera les responsables de la fédération algérienne de handball et aura des entretiens avec des personnalités sportives algériennes.

BADMINTON (1ÈRE JOURNÉE)

LE CASA MOHAMADIA DOMINE LES ÉPREUVES

Les joueurs du CASA Mohamadia ont dominé la première journée du championnat national de badminton, disputée ce week-end, en remportant quatre des cinq épreuves programmées.

Le CASA Mohamadia a remporté les premières places dans l'épreuve du Simple dames, Double hommes, Double dames et Double mixte. Seule l'épreuve du Simple hommes a échappé aux représentants du CASAM qui se sont contentés de la seconde et troisième places, la première place étant revenue au CRB Chlef 105 joueurs dont 40 filles, représentant 13 clubs, ont pris part à la compétition.

BASKETBALL

10e journée de la Super division

RÉSULTATS :
Poule A :

WAB-AUA	93-58
USMMH - WBAB	69 - 78
AB Skikda -CRBT	75- 63
NB Staoueli - GSP	75- 88

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	18	9
2. WA Boufarik	17	10
3-AB.Skikda	16	10
4 . WB Ain-Bénian	15	8
5- NB Staoueli	13	9
- CRB Témouchent	13	10
7. USMM Hadjout	11	10
-- AU Annaba	11	10

Poule B:

JSBM -CRMB	71-68
NRMEH- O.B.	58- 70
CRDEB-NAHD	89 -79
ASPTTA - TRBB	80- 68

Classement	Pts	J
1. CRB Dar Beida	19	10
2- ASPTT Alger	19	10
3. NA Hussein-Dey	16	10
--- TRB Blida	16	10
5. O.Batna	15	10
6. JSB M'Sila	13	10
-- CRM Birkhadem	13	10
8. NRM Harrach	10	10

CHAMPIONNAT DE D1 (14È JOURNÉE) ESS 2 - MCEE 0

Sétif prend la tête du classement

L'Entente de Sétif, vainqueur, vendredi soir à Sétif du MC El Eulma par 2 buts à 0 (score acquis à la mi-temps), en match décalé de la 14e journée du championnat de division 1, se hisse en tête du classement avec 24 points.

Au cours d'un derby âprement disputé devant quelque 25.000 personnes, surtout en 1ère période, les Sétifiens, malgré un début de match plutôt difficile devant une vaillante équipe eulmie, ont fait montre de plus de maturité et de réalisme, si bien que 6 petites minutes leur ont suffi pour ''plier'' le match. C'est d'abord Hemani qui battra de près le portier du MCEE, Mouyet, après avoir reçu un bon ballon en retrait de Ziaya à partir du flanc droit (27').

Si cette première réalisation peut laisser beaucoup d'amertume chez les hommes de Belhout (Ziaya était parti en nette position de hors-jeu), le second but ne doit rien à personne, sinon à Hadj Aïssa qui a réussi à mettre en orbite le même Ziaya grâce à une superbe feinte de corps. L'avant-centre de l'Entente n'avait plus qu'à contrôler le cuir à l'entrée de la surface de réparation et fusiller pour la 2e fois Mouyet d'un tir sec au ras du sol (33').

Coriaces en 1ère mi-temps, les gars du Babya donneront l'impression de baisser peu à peu les bras en seconde période, malgré l'abattage et les efforts de l'excellent Cheraïta.

Classement	Pts	J
1- ES Sétif	24	12
2- JSM Béjaia	23	13
3- CABB Arrerridj	22	15
4- NA Hussein-Dey	21	14
5- ASO Chlef	20	14
- - CR Belouizdad	20	15
7- USM Alger	19	12
-- USM Harrach	19	14
- MC Alger	19	14
10- MSP Batna	18	13
11- MC Saida	16	14
- - USM Annaba	16	14
13 - JS Kabylie	15	12
- - AS Khroub	15	13
15 -MC El-Eulma	14	14
- -USM Blida	14	14
17-RCKouba	07	06.

PROCHAIN MATCH
12/12/2008
RCK - ESS

PROCHAINE JOURNÉE
Lundi 15/12/2008
MCA – MCS
ASO - USMB
NAHD- CABBA
ASK – MSPB
JSMB – CRB
USMAn – USMA (reporté)
USMH - ESS (reporté)
MCEE- JSK (reporté)
Match retard :
USM Annaba - RC Kouba

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

L'Algérien Karim Ziani élu Olympien de novembre

L'international milieu offensif algérien de l'Olympique Marseille (Ligue 1 française), Karim Ziani, a été élu vendredi Olympien de novembre, désignant le meilleur joueur du mois, lors d'un sondage organisé par le site officiel du club phocéen, OM.net. C'est la première fois depuis sa venue à Marseille que Ziani reçoit cet honneur. L'international algérien à raflé 31% des quelques 15.000 votes exprimés par les internautes, il a devancé les deux joueurs français, Hatem Ben Arfa (21%), et Bruno Cheyrou (13%). "Ziani me fait la misère en ce moment mais de manière positive", déclarait le coach marseillais, Eric Gerets dès le mois de juillet quant à savoir si Ziani allait débuter des matches. "Je prends de plus en plus confiance. Quand on a la confiance du coach, c'est plus facile. On a envie de lui rendre la pareille", affirme Ziani il y a quelques semaines. L'Olympien de novembre pourrait bien glaner encore quelques honneurs de ce type d'ici la fin de la saison, indique le site du club.

HOMMAGE

L'association Ouled El Houma honore d'anciennes gloires de l'ESS et du MCEE

L'association Ouled El Houma que préside l'ancien arbitre international Abderrahmane Bergui, a honoré, vendredi soir à Sétif, juste avant le coup d'envoi du derby entre l'Entente et son voisin mouloudéen, deux anciens joueurs de chacune des 2 formations en présence. Il s'est agi, en l'occurrence, côté eulmi, de l'ancien capitaine du MCEE des années 70, Abdelhamid Sid, et de son ex-avant-centre, Bachir Haïder, et, côté sétifien, de Abdallah Mattem ainsi que de l'ex-international de la période post-indépendance Amar Bourouba. Ces quatre anciennes figures du football des Hauts-Plateaux ont reçu à cette occasion, une magnifique coupe et un diplôme d'honneur, sous les ovations des supporters des 2 camps. Abdelhamid Sid, qui avait débuté sa carrière dans les jeunes catégories au poste de latéral droit, avait été ''avancé d'un cran'' par l'ex-coach emblématique du MCEE, Lakhdar Mekkideche qui en fit un redoutable buteur. Bachir Haïder suivit pratiquement le même chemin que Sid, puisque d'abord arrière central chez les juniors du Mouloudia, il se mua rapidement, grâce toujours au même entraîneur, en n° 9 de charme, faisant surtout valoir, durant près de 10 saisons, un jeu de tête d'exception.

Les deux Ententistes honorés sont plus connus des sportifs, puisque le premier, Amar Bourouba, porta durant des années, le n° 3 de l'ESS et de l'équipe nationale, tandis que le second, Abdallah Mattem, réussit à se faire un ''prénom'' à l'Entente après avoir joué un peu à l'ombre de son frère international, Lounis.

Visiblement émus, les quatre joueurs ont apprécié à sa juste valeur le geste de l'association Ouled El Houma.

TRANSFERT

Le SC Bastia s'intéresse à Mansour Boutabout

Le club du SC Bastia (Ligue 2 française) s'intéresse de près aux services de l'ancien international algérien Mansour Boutabout en prévision du prochain Mercato, a indiqué vendredi le site Football 365.
Boutabout qui évolue actuellement à Courtrai (Belgique), est convoité également par les équipes de Boulogne-sur-Mer et Clermont Foot, ajoute le site. Passé par Gueugnon, Le Mans, Sedan et Angers, l'attaquant algérien de 30 ans a rejoint Courtrai l'été dernier après avoir été en contact avec Bastia, Boulogne-sur-Mer ainsi que plusieurs clubs anglais. Selon le site, l'entraîneur de Bastia, Bernard Casoni serait très emballé de voir Boutabout sous sa coupe. l'Algérien n'entre pas dans les plans de son entraîneur en Belgique. Clermont Foot, autre club de L2, aurait également des vues sur l'ancien buteur de Sedan en Ligue 1. Les deux clubs de la capitale, le Mouloudia d'Alger et l'USM Alger, souhaiteraient eux aussi engager Boutabout, qui compte 22 sélections et six buts marqués sous le maillot des Fennecs, ajoute le site.

UN CONTRAT DE SIX MOIS LUI EST PROPOSÉ

Lang hésite encore

Arrivé vendredi à Alger, le technicien français Jean Christian Lang, que la JSK compte engager comme entraîneur, a reçu hier matin son contrat des mains du boss des Canaris, Moh Chérif Hannachi. Un contrat de six mois que l'ex- driver du MAS de Fès devait étudier minutieusement avant de donner son accord. Joint par nos soins, Jean Christian Lang nous explique qu'il devait revoir les responsables de la JSK afin de donner une réponse définitive. Néanmoins et selon certaines indiscrétions, le Français devrait accepter la mission sans aucun problème et devrait même débuter sa mission juste après les fêtes de l'Aïd El Adha.

L. M.

RC KOUBA : APRÈS LA DEUXIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE

Le Raed prend forme

PAR ARSLAN G.

La victoire de vendredi passé face à L'USMA a fait beaucoup de plaisir à tout le monde, comité, staff technique et supporters.

La formation du RC Kouba, qui a raté le début du championnat à domicile et à l'extérieur, quatre matchs sans victoire, n'a pas baissé les bras, et le travail psychologique et technique effectué par l'entraîneur Mihoubi a porté ses fruits.

Cette dernière victoire acquise, après celle face au CRB, constitue sans doute le déclic. Tout le monde dans l'entourage de Kouba le souhaite vivement.

En effet, le coach Mihoubi qui a déclaré, sur les colonnes du *Midi-libre* qu'*«il faut laisserle groupe travailler, car la pression ne rapporte rien »*. Donc il faut signaler que l'entraîneur des Vert et Blanc a complètement raison sur ce sujet.

Le driver du RC Kouba qui a pris en main l'équipe en pleine crise technique, a su surmonter cette situation, avec le soutien de tout le monde, à leur tête Rebrab.

Ceci dit, en football, pour avoir une équipe performante, il ne suffit pas d'avoir une armada de joueurs de talent, mais il faut aussi un technicien de métier qui sait utiliser ces joueurs à bon escient.

A Kouba, la plupart des joueurs sont des jeunes. Dans un tel contexte, ils reste beaucoup de travail pour le coach Mihoubi pour que le Raed retrouve ses repère.

Il a failli se retirer à un certains moment à cause de la pression de ses détracteurs. Il leur a répondu par deux victoire consécutive, face à de grands clubs, le CRB et L'USMA en l'occurrence.

Sans oublier le public koubéen qui a joué un très grand rôle pour soutenir son équipe favorite dans les moments difficile.

Il faut noter qu'avant la rencontre contre L'USMA, tous les Koubéens avaient la peur au ventre. Mais après le but inscrit par Yahia Chérif sur un penalty, les joueurs reprirent confiance en eux et malmenèrent les camarades de Dziri dépassés par les événement. Yahia Chérif, ce joueur prometteur, a fait un grand match face a L'USMA, d'ailleurs, il fut l'auteur des deux buts.

En somme, les amoureux de la balle ronde koubéenne espèrent que cette deuxième victoire constituera le déclic.

A. G.

NATATION (50 M DOS)

Record du monde pour Bal en 24 sec 33/100

L'Américain Randall Bal a battu le record du monde du 50 m dos (grand bassin) en 24 sec 33/100, lors de la réunion d'Eindhoven (sud des Pays-Bas), vendredi soir. L'ancien record était détenu depuis le mois d'avril par le Britannique Liam Tancock, en 24 sec 47/100. Bal, Californien de 28 ans, avait déjà amélioré le record du monde du 50 m dos, mais en petit bassin, en 22.87 le mois dernier, lors de l'épreuve de Coupe du monde à Berlin.

LA SELECTION DU JOUR

TF1 **20h50**

Un vrai papa Noël

Réalisateur : José Pinheiro
Avec : Jean-Marie Bigard (Manu), Alexandra Vandernoot (Clémentine), Benjamin Hutin (Julien), Franck Pitiot (Antoine), Sophie Mounicot (Brigitte).

Strasbourg, capitale européenne, à la fin du mois de décembre. Les chalets du célèbre marché de Noël scintillent de guirlandes et d'étoiles. Non loin de là, les enfants et leurs parents s'agglutinent devant les vitrines des magasins de jouets. Parmi eux, Clémentine et son fils Julien déambulent, lorsque le petit garçon se fige en apercevant, sortant d'un café, plusieurs pères Noël. Tandis qu'il s'interroge, se demandant lequel est le vrai, un quatrième papa Noël surgit sur son traîneau, et l'interpelle : il est le «vrai» père Noël et il attend sa liste. Rassuré, Julien s'approche et lui fait part de sa demande, laquelle interloque le vieillard à barbe blanche...

NT1 **22h45**

Emmanuelle à Venise

Réalisateur : Francis Leroi Avec : Marcella Walerstein (Emmanuelle), Julie McLaughlin (Maria), George Lazenby.

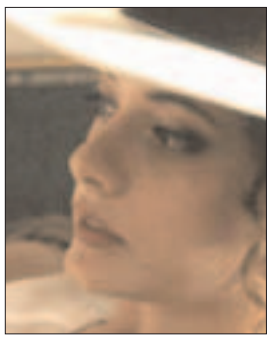

Anaïs, une jeune veuve de 27 ans, vit cloîtrée dans son palais vénitien avec pour seule et austère compagnie sa belle-mère, Pénélope, veuve elle aussi. Rien ni personne ne parvient à les dérider. Charitable, Emmanuelle vole à leur secours. Elle s'occupe d'abord d'Anaïs et sait trouver des arguments assez convaincants pour la jeter dans les bras de la belle Maria. Au petit matin, bourrelée de remords, Anaïs a repris son masque d'inhumanité. Emmanuelle, une nouvelle fois, triomphe de sa froideur. Anaïs et Maria s'envolent pour Paris. Reste Pénélope, atterrée par la nouvelle qui vient de lui parvenir, concernant la mort du seul homme qu'elle ait jamais aimé. Excellente occasion, pense Emmanuelle, pour aller vérifier ailleurs si la liste est définitivement close...

arte **21h00**

La dame de Windsor

Réalisateur : John Madden
Avec : Judi Dench (la reine Victoria), Billy Connolly (John Brown), Geoffrey Palmer (Henry Ponsonby), Antony Sher (le

A la mort du prince Albert, en 1861, la reine Victoria, veuve inconsolable, se retire de la vie publique. Sa «retraite» se prolonge, et ni le gouvernement, ni ses proches, ne savent comment rendre à la reine sa joie de vivre. Jouant son va-tout, le secrétaire personnel de la reine fait venir John Brown, un palefrenier, qui fut un ami du prince Albert. Il est demandé à John Brown de distraire la souveraine. Ecossais plein d'allant et d'énergie, Brown fait peu de cas de l'étiquette. Victoria, néanmoins, finit par apprécier cet homme simple et vraisemblablement seul. Bientôt, des rumeurs se propagent à la cour...

M6 **20h50**

Super Nanny

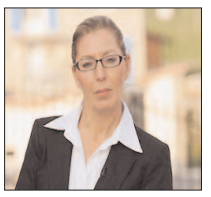

Karine et Didier ont parfois du mal à s'occuper de leurs dix enfants. Didier travaille dans la restauration, avec des horaires parfois difficiles, et Karine, mère au foyer, doit assumer, souvent seule, la garde de cette petite tribu survoltée. Ses journées se déroulent au rythme de l'emploi du temps des enfants. Chaque matin, elle se lève la première pour préparer le petit déjeuner, puis elle s'active jusqu'au soir sans jamais prendre le temps de se reposer. Quand les dix enfants s'y mettent tous, ça donne rapidement un savoureux mélange de cris, de bagarres et de gros mots. Didier, le papa, est très à cheval sur l'autorité, le respect et la politesse. Mais dès qu'il gronde ou punit, Karine vient contester son autorité. Heureusement, Cathy, la Super Nanny, veille !

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

10:05 10 h le mag
11:05 Météo
11:10 Star Academy
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:42 Météo
13:50 Les feux de l'amour
14:40 Elle court, elle court ... La rumeur
16:50 Les frères Scott
17:45 Seconde chance
18:15 Star Academy
19:05 La roue de la fortune
19:50 Que du bonheur !
19:54 Vendée Globe
19:55 Météo
20:00 Journal
20:40 Courses et paris du jour
20:43 C'est ma Terre
20:45 Météo
20:50 Un vrai papa Noël
22:35 Esprits criminels

france 2

10:45 CD'aujourd'hui
10:48 Météo
10:50 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Rapport du Loto
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 La santé à tout âge
13:52 Météo
13:55 Consomag
14:00 Expression directe
14:05 Tout une histoire
15:05 Le Renard
17:15 En quête de preuves
18:05 Une surprise peut en cacher une autre
18:40 CD'aujourd'hui
18:45 Service maximum
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 La santé à tout âge
20:45 Tirage du Loto
20:55 Cold Case, affaires classées

Réalisateur : Alex Zakrzewski Avec : Kathryn Morris (Lilly Rush), Danny Pino (Scotty Valens), John Finn (John Stillman), Jeremy Ratchford (Nick Vera), Thom Barry (Will Jeffries), Billy Unger (Jeff Reed), Owen Beckman (Rick Lambert), Terry Rhoads (Martin Reed)
23:20 Mots croisés

france 3

10:25 C'est mieux le matin
11:10 Côté cuisine
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr
13:00 Météo
13:05 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:45 Keno
14:50 Sénat info
15:00 Questions au gouvernement
16:05 Outremers
16:30 @ la carte
17:25 Un livre, un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:30 Culturebox
18:35 19/20 Edition Nationale
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:55 Supplément Régional et Local
20:05 Météo
20:10 Tout le sport
20:15 La santé à tout âge
20:20 Plus belle la vie
20:50 Vie privée, vie publique

Présentateur : Mireille Dumas - Invité : Bernard-Henri Lévy - Arthur - Liane Foly - Olivier
22:55 Keno
23:00 Soir 3
23:25 Ce soir (ou jamais !)

NT1

10:55 Les enquêtes impossibles
11:40 Météo
11:45 Les vacances de l'amour
13:30 Medicopter
14:20 Les condamnées
15:15 Commissaire Lea Sommer
17:05 Medicopter
17:55 Les nouvelles filles d'à côté
18:50 Dragon Ball Z
19:45 K 2000
20:45 Reporters
22:05 Culture pub
22:35 Journal
22:45 Emmanuelle à Venise

arte

19:00 Animaux sentinelles
19:45 Arte info
20:00 Arte culture
20:10 Arte Météo
20:15 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
20:59 Ouverture
21:00 La dame de Windsor
22:50 Gala du Prix du cinéma européen 2008

M6

11:20 La star de la famille
11:50 Météo
11:55 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Liaison obsessionnelle
15:30 Sale temps pour les maris
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:45 Météo
19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café
20:50 Super Nanny
22:05 Nouveau look pour une nouvelle vie

Présentateur : Véronique Mounier
23:35 Météo
23:40 Révélations

NRJ 12

11:15 12 coeurs
12:05 Friends
12:55 Ma vie à moi
13:25 Blanc comme l'enfer
15:10 L'incroyable Hulk
16:05 Hélène et les garçons
17:10 12 coeurs
18:00 Ma vie à moi
18:25 Futurama
18:50 American Dad
19:15 Les rois du Texas
19:40 Futurama
20:35 Ça va pas être possible
20:40 Tellement people
22:30 Diabolo menthe

Avec : Eléonore Klarwein (Anne Weber), Odile Michel (Frédérique Weber), Valérie Stano (Martine Dubreuil), Coralie Clément.

Direct 8

11:00 A vos recettes
11:40 L'avenir nous le dira
12:15 Flash info
12:20 La pause actu
12:40 Starsky et Hutch
13:35 Hors limites
16:55 L'homme qui tombe à pic
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 On aura tout vu !
22:30 Direct sport
23:30 Langue de bois s'abstenir

Après une fermeture de 9 mois le tunnel ferroviaire de Lakhdaria rouvert

Le tunnel de Lakhdaria au trafic voyageurs va être rouvert à partir de demain, qui coïncide avec le premier jour de l'Aid el Adha, permettant ainsi la reprise des trains voyageurs à partir d'Alger vers Constantine et Annaba, selon un communiqué rendu public hier par la SNTF (Société nationale des transports ferroviaires).

Ce tunnel a été fermé à cause d'une grave collision entre un train de carburant et une locomotive venant en sens inverse, le 28 février dernier.

Les pertes matérielles et humaines étaient vraiment catastrophiques. Durant les 9 mois de fermeture, les voyageurs ayant habitudésà ce moyen de transport ont vraiment souffert. Le tunnel a été rouvert pour les trains de marchandises en mai dernier après dégagement de la totalité des wagons accidentés et le confortement de certaines zones.

A part cela, aucun train voyageur, vers l'Est de pays n'a prits les rails. Quant aux répercutions économiques, aucun chiffre n'a été révélé à ce jour.

Nouveaux horaires des trains-voyageurs après la réouverture du tunnel de Lakhdaria

Du 08 au 12/12/2008 inclus

Train sens Alger-Constantine
Départ d'Alger : 14h35
Arrivée à Constantine : 20 h 28

Train sens Constantine-Alger :
Départ de Constantine : 14h30
Arrivée à Alger : 20h32

Train sens Alger-Annaba :
Départ d'Alger : 20h45
Arrivée à Annaba : 07h06

Train sens Annaba-Alger :
Départ de Annaba : 20h20
Arrivée à Alger : 06h35

A compter du 13/12/2008

En sus des trains de nuit, de nouveaux horaires des trains sens Alger-Constantine et retour seront arrêtés comme suit :

7h35 d'Alger et **6h40** de Constantine

«30 33», un numéro vert très spécial

Quatre mille appels téléphoniques pour dénoncer des actes de violence contre des enfants ont été reçus depuis le lancement en mai dernier du numéro vert «30 33» du programme «Je t'écoute», ont indiqué hier à Alger les initiateurs du projet.

Ce numéro vert a été lancé par le Réseau algérien pour la protection et la promotion des droits des enfants (NADA) pour une durée de trois années, dont la première année de sa mise en service concerne comme zone pilote la wilaya d'Alger, a précisé le président du Réseau, M. Abderrahmane Arar, lors d'une rencontre d'évaluation du programme. Selon le rapport d'activités présenté, il est aussi mentionné que les appels reçus durant une période de six mois ont concerné 1920 cas juridiques (divorce, garde d'enfants, etc.), 1650 cas psychologiques dus, notamment, aux différentes sortes de violences (inceste et disputes conjugales) et 430 appels de demande d'informations sur la mission et le rôle de cette ligne téléphonique verte.

Naftal assure de la disponibilité des produits pétroliers durant l'Aïd El-Adha

La distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble du réseau stations-service de NAFTAL durant les fêtes de l'Aïd El Adha qui seront célébrées lundi et mardi prochains, a indiqué samedi un communiqué de l'entreprise Naftal qui précise que durant ces fêtes et à l'instar des autres jours, la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service de jour comme de nuit et à travers tout le territoire national.

Le Sénégal aura son usine de voitures

L'Iran est prêt à aider le Sénégal à concrétiser un projet de production d'une «voiture populaire», a annoncé vendredi le ministre sénégalais de l'Industrie, après l'inauguration dans le pays d'une unité de montage Seniran Auto, a rapporté l'agence de presse sénégalaise.

Ce modèle de «*voiture populaire, qui ne coûte pas cher du tout et qui est d'une excellente qualité*», pourrait être destiné à l'ensemble des pays islamiques, a affirmé le ministre Ousmane Ngom, au cours d'une conférence de presse commune avec son homologue iranien Ali Akbar Mehrabian. Le président sénégalais Abdoulaye Wade a inauguré, vendredi à Thiès (70 km de Dakar), une unité de montage de voitures de Seniran Auto SA, qui «*a bénéficié de l'appui financier et de l'expertise*» de l'Iran.

Le ministre iranien Ali Akbar Mehrabian s'est déclaré «très heureux» de l'inauguration de cette usine, d'une capacité de 30.000 véhicules, qu'il a présentée comme «*la plus grande unité de fabrication de voitures en Afrique de l'Ouest*», a ajouté la même source.

Quand l'océan devient acide

Selon une étude menée par l'université de Chicago, l'acidification de l'océan serait bien plus rapide que ne le prédisent les modélisations informatiques.

Ces résultats sont importants étant donné le rôle majeur de l'océan dans le cycle du carbone. Actuellement, l'océan absorbe chaque année un tiers du dioxyde de carbone atmosphérique d'origine anthropique.

Or, cet équilibre pourrait être perturbé suite à un changement trop radical du pH de la couche superficielle de l'océan. Au niveau de l'interface air-océan, le dioxyde de carbone est dissous dans l'eau de mer pour former de l'acide carbonique. L'acidification de la couche superficielle de l'océan dépend de la quantité d'acide carbonique, soit de la quantité de dioxyde de carbone atmosphérique dissoute dans l'océan. Plus la concentration de dioxyde de carbone atmosphérique est élevée, plus la quantité diluée dans l'océan est importante et plus l'acidification de l'océan sera prononcée.

Le professeur Timothy Wootton, biologiste à l'université de Chicago a étudié l'acidité, la température et la salinité de l'océan Pacifique ces 8 dernières années. 24.519 mesures de pH ont été réalisées autour de l'île Tatoosh, située dans l'océan Pacifique, non loin du littoral de l'état de Washington. Ces résultats expérimentaux ont été comparés à ceux de modélisations parues en 2005 dans un article de Nature.

Cet article compare 13 modèles informatiques (développés dans les différents instituts européens et du Commonwealth) ayant pour but de retranscrire l'équilibre chimique de la couche superficielle de l'océan dans le cas d'un scénario «business as usual». Globalement, ces modèles mettent en évidence une variation de pH significative d'ici 2050, soit sur une échelle de temps bien plus grande que celle mise en évidence par les travaux de Wootton.

L'acidification de l'océan peut avoir d'importantes répercussions sur l'équilibre écologique de la couche superficielle de l'océan. Par exemple, plusieurs organismes marins, formés de carbonates de calcium (plancton, coraux, mollusques...) pourraient voir leurs squelettes se dissoudre.

Cette étude a ainsi mis en évidence un déclin du nombre de moules et de bernacles dans les zones océanographiques où le pH avait diminué rapidement. Une acidification croissante de l'océan pourrait alors empêcher certaines espèces d'exister, favorisant ainsi la prolifération d'autres organismes (algues, méduses...).

Le phytoplancton, à la base de la chaîne alimentaire marine, serait le premier touché par un changement du pH. Ces espèces sont de plus responsables du piégeage d'importantes quantités de carbone.

En effet, une fois morts, les squelettes en carbonates de calcium de ces organismes se déposent sur le plancher océanique pour former des roches sédimentaires.

«*L'acidification de l'océan peut avoir d'importantes répercussions sur l'équilibre écologique de la couche superficielle de l'océan. Par exemple, plusieurs organismes marins, formés de carbonates de calcium (plancton, coraux, mollusques...) pourraient voir leurs squelettes se dissoudre.*»

INSOLITE

Un balayeur autorisé à conserver les 10.000 livres en billets déchirés qu'il a découverts s'il parvient à les recoller

Graham Hill, un employé du personnel de nettoyage de la ville, a découvert 10.000 livres, soit plus de 11.500 euros en billets de banque déchirés. L'homme a été autorisé à conserver son butin, s'il parvenait à recoller ensemble les morceaux.

M. Hill, 43 ans, a découvert les coupures de 10 et 20 livres en morceaux dans le sac d'un transporteur de fonds, enfoui au fond d'une poubelle du centre ville de Lincoln. La Bank of England l'a alors informé que s'il reconstituait les billets, il pourrait récupérer la somme équivalant à leur valeur. Cependant, les billets auraient été déchirés en de si nombreux fragments que les recoller pourrait prendre plus de trois mois d'un travail minutieux. La police n'aurait pour l'instant rattaché ces billets, à l'origine mystérieuse, à aucune affaire criminelle en cours. Pour Nick Cobb, l'officier de police chargé de l'enquête : «*A l'heure actuelle les recherches n'ont pas permis de récolter de preuves prouvant que cet argent avait été volé ou qu'il provenait d'une quelconque activité criminelle. Ce cas est très étrange et nous ignorons toujours pourquoi et comment ces billets se sont retrouvés en morceaux dans cette poubelle.*»